## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Commentaires supplémentaires:

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

	Coloured covers / Couverture de couleur			Coloured pages / Pages de couleur
	Covers damaged / Couverture endommagée			Pages damaged / Pages endommagées
	Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée	e		Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
	Cover title missing / Le titre de couverture manque			Pages discoloured, stained or foxed/ Pages décolorées, tachetées ou piquées
<u></u>	Coloured maps /			Pages detached / Pages détachées
	Cartes géographiques en couleur			Showthrough / Transparence
	Coloured ink (i.e. other than blue or Encre de couleur (i.e. autre que blee			Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
	Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en coule			Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
	Bound with other material / Relié avec d'autres documents		LJ	Comprehe du materier supplementaire
	Only edition available / Seule édition disponible			Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / II se peut que
	Tight binding may cause shadows or along interior margin / La reliure ser causer de l'ombre ou de la distorsio marge intérieure.	rée peut		certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.
	Additional comments /	Pagination continue.		



Vol. IV.-No. 28.

## MONTREAL, JEUDI, 10 JUILLET, 1873.

ABONNEMENT, D'AVANCE, \$3.00.
PAR NUMERO, 7 CENTINS.

LA PÈCHE AUX MARSOUINS DANS LE FLEUVE ST. LAURENT.

PRÉCIS HISTORIQUE—MŒURS ET CAPTURE DU MARSOUIN—PRÉPARA-TION DE SES DÉPOUILLES—HUILES ET CUIRS.

(Suite et fin.)

Cette ouverture sert de porte à la pêche. On a coutume de la tendre du huit au vingt-cinq d'avril, époque vers laquelle arrivent le caplan et l'éperlan qui viennent frayer le long de la grève. Comme ces petits poissons forment l'une des premières et la plus abondante pâture du marsouin, au printemps, c'est alors qu'il s'approche de terre et se met à leur poursuite. L'heure de la marée montante est le moment du fraie; c'est aussi l'heure de son repas. Il est maigre et affamé, lorsqu'il fait son apparition, et il se gorge d'aliments avec une telle voracité qu'en huit ou dix jours, il acquiert cinq ou six pouces de graisse, et quelquefois jusqu'à huit pouces. Cette graisse le recouvre tout entier d'une enveloppe que les pêcheurs nomment capot. On explique la promptitude avec laquelle il prend cet énorme embonpoint par la facilité d'assimilation qu'offre sa nourriture, et par le développement considérable de son appareil digestif.

Les propriétés soporifiques du caplan et de l'éperlan sont fort connues; il n'est donc point surprenant que le marsouin, après s'en être repu, éprouve une langueur et une somnolence qui le rendent insouciant et plus facile à capturer. Les pêcheurs redoutent ceux qu'ils appellent les savants ou coureurs de loches: ce sont de vieux marsouins, vrais renards de mer, qui ont échappé à plus d'un danger, et qui passent au travers des perches sans aucune crainte. On en voit qui se tiennent à l'entrée de la pêche, qui donnent l'alarme aux troupeaux avec une étonnante sagacité, et qui souvent les empêchent de s'y engager. S'ils ne réussissent pas à les arrêter, ils leur servent de guide, et trop souvent les entrainent à leur suite au travers des perches. Ces savants ne peuvent être capturés que lorsqu'ils sont devenus extrêmement gras et stupides par l'excès de leur gloutonnerie.

Le spectacle qu'offrent les troupeaux de marsouins, à l'heure où ils pêchent en côtoyant le rivage, est unique dans son genre. Quand on a, une fois, contemplé une pareille scène, on ne l'oublie plus.

Au mois de mai dernier, plusieurs personnes de l'endroit en Ont été témoin dans les circonstances les plus favorables. La journée qu'elles avaient choisie pour aller se placer sur les rochers du bout de la Pointe, afin d'y jouir de ce spectacle, était magnifique; et ces superbes cétacés se montraient avec une abondance qui ne s'était pas vue depuis longtemps : ils fourmillaient dans l'anse de Sainte-Anne, et dans l'embouchure de la Rivière-Ouelle. A la fin du montant, on les voyait doubler la Pointe par bandes nombreuses, en suivant leur course ordie; ils longeaient les rochers, en avalant, avec avidité, le Petit poisson, dont l'eau était littéralement épaissie. Comme la mer a peu de profondeur en cet endroit, ils nageaient presque toujours à la surface, et si près de la grève, qu'il eût été facile de les atteindre d'un jet de pierre. La nappe du fleuve en était toute blanche. Les jets d'eau qu'ils lançaient de leur évent en poussant leur souffle, retombaient en courbes gracieuses, et se dispersaient en gouttelettes qui étincelaient comme des dia\_ mants au soleil.

C'est en poursuivant ainsi leur proie, que les marsouins, devenus indolents et endormis, s'engagent, sans soupçonner aucun danger, dans la porte de la pêche. Dès qu'ils l'ont franchie, l'instinct leur fait prendre le large pour chercher l'eau profonde. Ils traversent ainsi la pêche en diagonale, et rencontrant les perches, dont la longue file leur paraît comme une

muraille, et dont les extrémités, agitées par le courant, s'entrechoquent et les effraient. Alors ils se détournent et remontent
le long de l'aile du large dans l'espoir de trouver une issue. La
courbure de la pêche les ramène peu à peu vers le raccroc;
mais quand ils s'en approchent, ils s'aperçoivent que, là, l'eau
est moins profonde. Ils retournent donc vers le fond de la
pêche, où ils rencontrent les mêmes obstacles. Dès lors, ils
sont complétement écartés, deviennent effrayés, et ne se montrent plus guère à la surface de l'eau. Après quelques nouvelles tentatives d'évasion, ils se réfugient ordinairement dans
les deux endroits les plus profonds, la mare-plate et la mare-creuse.
Ils nagent alors lentement, et, selon l'expression des pêcheurs,
ils n'avancent plus qu'à la sonde. Pendant ce temps, la marée
se retire rapidement.

A l'époque des grandes mers, les marsouins échouent, et il est très-facile de les tuer ; mais durant les petites mers, l'eau baisse beaucoup moins, et ils peuvent nager sur une grande étendue. Alors la chasse que leur livrent les pêcheurs est un spectacle des plus émouvants. Les hommes qui font le quart sur le rivage, ordinairement au nombre de six, descendent dans des canots en suivant le bord extérieur de la pêche. Ils franchissent les perches du côté du large, et se mettent à la poursuite des captifs. Quand ils sont en grand nombre, il faut se hâter de les tuer pour ne pas être surpris par la marée montante. On en a pris autrefois jusqu'à cinq cents dans une même marée, et dix-huit cents durant la même saison. Il y a trois ans cent-un marsouins ont été tués de nuit dans une même marée par quatre hommes seulement; ce qui est regardé comme un exploit peu ordinaire. Ceux-ci ne s'attendant pas à une si forte prise, n'avaient pas eu le temps d'envoyer chercher du

Les pêcheurs sont armés de harpons et d'espontons. Le harpon est un dard muni d'oreillettes qui s'ouvrent quand on veut le retirer. Il est long d'environ deux pieds et attaché à une courroie. Il se termine par une douille dans laquelle on enfonce un manche de bois mobile. L'esponton est un dard ordinaire fixé à un manche de sept ou huit pieds. Les harponneurs lancent le harpon parfois à une bonne distance, et l'enfoncent dans le flanc du marsouin. Celui-ci se sentant piqué, bondit à la surface de l'eau, plonge et se roule pour se débarrasser du trait qui le blesse, et s'enfuit de toute sa vitesse, entrainant à sa suite le canot par la corde, dont un bout est fixé au harpon, et l'autre est retenu par un des harponneurs du canot.

Une course effrénée s'engage en ce moment; le canot, emporté avec violence, touche à peine la surface des flots qui bouillonnent sous les énormes coups de queue du monstre marin. L'eau, en peu d'instants, devient toute rougie; car le marsouin a une quantité prodigieuse de sang qui varie de huit à dix gallons. Bientôt il commence à se fatiguer; alors on se rapproche de lui en retirant dans le canot une partie de la corde. Le harponneur, debout sur l'avant, lance l'esponton, dès qu'il se voit à une bonne portée. Poussé par une main vigoureuse et exercée, le trait perce parfois l'animal de part en part, et le sang rejaillit jusqu'à deux et trois pieds hors de l'eau. Malgré ces pertes énormes, le marsouin s'agite encore longtemps avant d'expirer, si ses blessures n'ont pas attaqué la moëlle épinière. Le moyen le plus expéditif pour le tuer, est de lui enfoncer l'esponton immédiatement en arrière du soufflet, ce qui lui rompt l'épine dorsale.

Qu'on se figure, si l'on peut, l'animation que présente la pêche aux marsouins, lorsqu'il y en a une centaine dans les mares, que vingt-cinq ou trente hommes sont à leur poursuite, que cinq ou six canots trainés, par les marsouins, sillonnent la pêche en tous sens, que les espontons sont lancés de toutes parts, et que les hommes sont tout couverts du sang qui jaillit à flots. Au milieu des clameurs des combattants et des sile-

ments plaintifs que poussent les marsouins blessés, quelques harponneurs sautent sur leur dos, d'autres s'élancent à la mer jusqu'aux épaules, et brandissent les espontons, semant partout le carnage et la mort. L'enceinte de la pêche ressemble, à la fin de cette lutte, à un lac de sang.

Il y a quelques années, les passagers d'un steamer européen furent témoins d'une pareille scène, et manifestèrent leur enthousiasme en faisant tirer une salve de coups de canon.

Le marsouin ne cherche jamais à se défendre, il ne songe qu'à fuir, et comme il est de nature essentiellement moutonnière, il ne se sépare point du troupeau. Si parfois il renverse un canot, ou quelques hommes, d'un coup de queue, ce n'est que par hasard et dans sa fuite.

On a été souvent témoin, au milieu du massacre de ces pauvres animaux, de scènes de dévouement maternel vraiment touchantes: des mères, dont les nourrissons étaient enfermés dans la pêche, se sont laissées échouer et tuer en dehors des perches, plutôt que d'abandonner leurs petits.

On cite comme un fait exceptionnel un accident arrivé à l'un des harponneurs : il fut mordu à la jambe par un marsouin blessé, et trainé à une distance considérable ; mais sans doute l'animal à l'agonie n'avait saisi cet objet qu'au hasard.

Un autre harponneur, après avoir frappé de son arme, s'étant obstiné à la retenir, fut lancé en l'air par le marsouin qui se retourna subitement et le fit retomber dans l'eau la tête la première, aux grands éclats de rire de ses compagnons.

Aussitôt que tous les marsouins ont été tués, un signal convenu est fait du large aux hommes du rivage pour leur indiquer le nombre de marsouins capturés, afin qu'on leur expédie les chevaux nécessaires pour les trainer à terre sur de grosses menoires. Pour y attacher les marsouins, on leur perce la queue d'un trou d'environ deux pouces de diamètre, par où l'on passe des courroies. Il faut se hâter dans ce travail; car la marée commence déjà à monter. Si l'on n'a pas assez de chevaux, ou si le temps manque pour emmener tous les marsouins à terre, on a recours à un ancien mode d'ancrage appelé Barbe de Chatte. Il consiste à fixer dans la vase huit à dix perches, formant une croix de Saint-André, sur laquelle sont liés les marsouins, où ils restent jusqu'à la marée suivante.

Lorsque toutes les charges sont formées, profitant du flottage de la marée, chacun des chevaux, dirigé par des passes connues, traîne depuis un jusqu'à cinq marsouins, si les conducteurs ne sont pas effrayés par la rapidité du montant qui facilite leur marche.

IV.

L'opération du dépècement se fait immédiatement sur le sable du rivage. Le marsouin est tourné sur le dos, et quatre dépéceurs, armés de longs coutraux, le fendent depuis la queue jusqu'au cou. Une coupe transversale est faite autour de la tête. De larges incisions séparent le lard de la chair. Le squelette est ensuite rejeté de côté et le capot, ainsi séparé, est fendu en deux dans sa longueur. On enfonce des crochets de fer aux extrémités de chacune des parties qui sont traînées par des chevaux jusqu'à proximité des hangars. Un plan incliné reçoit ensuite le capot que des crochets, fixés à un rouleau, retiennent par l'extrémité inférieure. Un dépéceur détache le lard de la peau qu'on replie autour du rouleau. A mesure que le lard retombe sur le plan incliné, on le coupe en larges morceaux auxquels on donne le nom anglais de flike; et on les jette dans de vastes cuves. L'huile qui coule sur le plan es t reçue dans des auges.

Les pauvres ne manquent jamais de venir quérir leur part de la pêche; et la charité proverbiale de la société ne les renvoie jamais les mains vides: chacun s'en retourne avec une flique dans sa chaudière, ou accrochée au bout d'une petite branche. Les associés sont convaincus que le succès de leurs travaux dé-

pend des largesses qu'ils font à Dieu; et leur générosité mérite réellement ses bénédictions.

Les morceaux de graisse sont subdivisés en petites parties au moyen d'une machine, et jetés dans les bouilloires. L'huile qu'on en retire est fort recherchée à cause de sa limpidité, et surtout de ses qualités lubréfiantes. Elle est encore excellente pour l'éclairage : un lampion flottant brûle jusqu'à soixante-pour l'éclairage : un lampion flottant brûle jusqu'à soixante-douze heures sans s'éteindre.

A défaut d'un nombre suffisant de futailles pour recueillir les huiles, on se servait autrefois d'une espèce d'outres confectionnée avec l'estomac des marsouins préparé à cet effet, et qu'on nommait ouiskouis, sans doute d'après un mot sauvage.

Un marsouin donne jusqu'à trois cents pots, (une barrique et demi) d'huile.

Dans les années de grande abondance, quand il y avait deux et trois cents marsouins étendus à la fois sur le sable de la grève, une quantité énorme d'huile se perdait, et coulait en ruisseaux dans l'anse du Grand Dégras et dans celle du Petit Dégras qui l'avoisine.

On aura une idée des profits que la pêche de la Rivière-Ouelle a rapportés à ses actionnaires par le fait que l'huile s'est vendue à un prix qui a varié de cent à deux cents piastres la barrique. Au reste, il y aurait un article à écrire sur les richesses côtières de la Pointe, dont ils sont les propriétaires. Outre le marsouin, le poisson de différentes espèces, y aboude. On attribue cette fertilité à la situation de ce promontoire qui s'avance dans le fleuve entre des anses profondes: il projette à une lieue environ au large de celle de Sainte-Anne.

Dans le seul automne de 1870, plus de cent mille anguilles ont été prises sur ce littoral et dans son voisinage immédiat.

La peau du marsouin, dont il nous reste à parler, est revêtue d'un limon ou couche gélatineuse qui s'enlève facilement par la macération. Ce limon est lui-même recouvert d'une pellicule transparente et délicate assez semblable au papier de soie : elle se détache aisément.

La peau du marsouin est très-épaisse et d'une force extraordinaire, qu'elle soit verte ou corroyée. Comme ce cuir n'a pas de grain, il acquiert un poli superbe.

Le corroyage et le tanuage de ce cuir sont dus à l'esprit de recherches et d'entreprises de feu M. C. Têtu, de la Rivière-Ouelle. Les premiers essais de ce procédé furent faits il y a une vingtaine d'années, et obtinrent un plein succès. L'invention de M. Têtu a été brévetée, et a reçu l'honneur d'une médaille et d'une mention honorable aux expositions universelles de Londres et de Paris.

15 juin 1873.

### L'ETABLISSEMENT OU LA VILLA POTHIER.

Sur les bords de la rivière Maskinongé, à environ deux lieues au-dessus de son embouchure se trouve l'Etablissement Pothier qu'on aurait dû dès le principe, appeler la Villa Pothier, du nom de l'honorable personnage qui le construisit, en des jours où la fortune souriait à ses splendides essais. Probablement la grande étendue des fermes, des magnifiques massifs d'arbres, des bocages qui en dépendaient et qui relevalent merveilleusement les vastes constructions qu'ils ombrageaient ont fait donner à ce manoir, la dénomination plus générale d'Etablissement.

Avenues d'arbres toujours verts, bois ombrageux, massifs de pins, d'ormes et d'érables, vastes jardins, parterres riants, fermes cultivées avec goût, avec une rare intelligence, toutes ces merveilles, propres à embellir la vie champêtre et à en faire apprécier les avantages, se trouvaient artistement groupés autour de ce séjour enchanteur. Ajoutons que c'était le fruit de dix ou douze années de travaux incessants, dispendieux, et le résultat d'essais réitéres tentés avec énergie par un homme actif, vigilant, ferme et plein de ressources.

L'amateur qui a l'avantage de promener ses pas sur ce tertre enchanteur bénit la main du Créateur qui a semé tant d'agrément sur ce local enchanté, et loue le grand seigneur dont le bon goût a présidé à ces embellissements que sa munificence se plaisait à disposer, à coordonner d'une manière si romantique. Mais ce que l'on ne sait pas, c'est que l'Hon. Pothier, l'heureux possesseur de cette résidence féerique, avait pris les choses dans leur enfance, qu'il avait commencé à opérer en 1811, sur un sol ingrat, inégal, tourmenté et en pleine solitude, qu'il lui a fallu acquérir par fractions de divers particuliers, aux extrémités de leurs propriétés respectives, pour avoir à l'endroit où il voulait asseoir sa résidence champêtre, espace, solitude, liberté, puis nature richement décorée.

Ce terrain de plus de trois cents acres en superficie, raboteux et accidenté, couvert d'arbres rabougris croissant péniblement sur un sol glaiseux et sec, n'offrait aucun avantage apparent. Il fallait le niveler, l'arroser, le fertiliser et disposer toute cette rustique campagne sur un plan régulier. C'est à force d'énergie et de persévérance que l'on changea ce paysage et qu'on le transforma de tout en tout. Sur une surface nivellée à grands frais, on traça des chemins, des avenues, on construisit des maisons pour les fermiers, pour les charpentiers, pour les forgerons, pour les mécaniciens, pour les meuniers, puis on ne tarda pas à voir surgir scieries, machines à carder, moulins à farine, etc., etc. Ce moulin, solide, construction en pierre, spacieux et à trois étages, puis couvert en ferblanc et muni de cinq paires de moulanges était complet et fini dans toutes ses parties. Et tous ces dispendieux travaux se faisaient en 1815-18, alors que le pays n'offrait que peu de ressources et pen de numéraire.

Après avoir élevé une résidence à ses employés et des logements pour ses fermiers, M. Pothier construisit une maison à deux étages pour servir de bureau aux agents, aux mesureurs de bois, aux commis, etc., avec dépendances, hangars grands et solides, remises, granges, écuries, et autres bâtiments de ferme et d'usines. Et l'année suivante, le magnifique seigneur se construisait une résidence, sa maison proprement dite, vaste édifice, élégant, avec ailes, veranda, colombiers, etc. Cette superbe maison ne mesure pas moins de cent dix pieds de long sur quarante de large, avec en outre, une allonge s'étendant à l'arrière d'environ cinquante pieds. Elle est d'un bon goût et d'un fini qui ne laisse rien à désirer. C'est dire que le propriétaire actuel, (M. Lefebvre) s'est évertué à tout y maintenir en bon ordre. De vastes vergers en ornaient le devant et des spacieux jardins avec vergers, etc., se prolongeaient en arrière.

Cet édifice enchanteur se trouve au milieu d'un paysage romantique sur la rive Nord-est de la rivière Maskinongé, dont les bords s'élèvent graduellement depuis son embouchure jusqu'à l'extrémité du Fief Mirie Anne, où commence alors la Seigneurie DeLanaudière, sur laquelle se trouve la Châte qui est à environ trente arpents au-dessus du manoir, et où l'élévation des rivages atteint quatre cents pieds et au-delà. Bouchette, l'illustre auteur de la Topographie du Canada, dit que l'eau tombe de cascade en cascades d'une hauteur de plus de trois cents pieds. Dans le voisinage de cette chûte se trouve du minerai de fer en telle abondance qu'on a songé plusieurs fois à y établir des usines et des fonderies pour la préparation du fer. On pourrait les maintenir sans trop de frais vû la proximité de l'eau et du combustible.

Ces créations, ces constructions vastes et multipliées, se trouvent dans le Fief Marie-Anne, non dans la Seigneurie De-Lanaudière qui fut originairement concédée en 1750, par le Marquis de La Jonquière et l'Intendant Bigot, à Charles-François Tarrieu De Lanaudière, le premier Canadien qui ait été appelé à faire partie du Conseil Législatif. Il s'était distingué à la journée de Carillon et sous les murs de Québec, et quand il eut porté haut et ferme les drapeaux du Roi de France sous lesquels il s'était rangé à l'âge de quatorze ans seulement, il voulut soutenir bravement les couleurs de Sa Majesté Britannique lorsque le sort des armes changea sa destinée. Lanaudière avait accompagné le Général Carleton en Angleterre et reçu du Roi George III cadeaux et faveurs insignes. Il fut fait prisonnier dans la guerre avec les Etats-Unis, et pour l'indemniser des pertes considérables en ces jours d'infortune, il reçut une pension du Roi d'Angleterre.

L'Hon. Toussaint Pothier, en outre de l'acquisition qu'il avait déjà faite du Fief Marie-Anne, acheta cette seigneurie, y traça chemins et rangs de concession. L'esprit d'entreprise qui le poussait ne lui permit pas de jouir de ses revenus dans le désœuvrement, et dans les amusements qu'offrait sa ville natale, Montréal. Homme sérieux, il lui fallait des occupations, et comme il était tout dévoué à son pays, il tourna ses regards sur ce qui pouvait lui être utile. Bientôt il y établit nombreux chantiers de bois de construction, de vastes fermes, et les défrichements se firent avec rapidité, sur plusieurs points de la belle seigneurie livrée à l'exploitation. Après en avoir joui pendant plus de trente ans, cette riche propriété passa indivisément, tant le Fief Marie-Anne que la Scigneurie DeLanaudière, en 1842, aux mains de Samuel Gerrard, Ecr., de Montréal, et, en 1867, les háritiers de ces derniers la vendirent à Michel Lefebvre, Ecr., qui en est encore le propriétaire, (distraction faite cependant de la Seigneurie DeLanaudière, que ce dernier a vendue comme nous verrons ci-après, et que les nouveaux acquéreurs ont réinstallée de batisses, moulins, etc., etc., et qui forme cependant un établissement séparé de celui dont il est question présentement,) qui y réside, et la magnifique villa de l'Hon. Toussaint Pothier, est maintenue sur un pied fort digne d'éloge et qui fait honneur au propriétaire actuel.

A l'aspect du splendide établissement qu'on est toujours porté à désigner du nom de son auteur Pothier, on arrive naturellement à parler de feu le célèbre propriétaire de ces lieux enchantés. Nous n'avons sur le compte de cet illustre financier, que des notions incomplètes, mais que nous allons réunir complaisamment, n'ayant pas eu d'autre occasion de mettre sous le regard du lecteur les titres du grand citoyen. Il a rempli les diverses fonctions et charges dont il a été revêtu, avec une distinction qui a illustré son nom.

L'Hon. Toussaint Pothier descendait d'une ancienne famille française dont le premier représentant en cette colonie s'appelait aussi Toussaint. Comme son père, il se trouva de bonne heure engagé dans le commerce des pelleteries; dès 1790, il faisait partie de l'association dite Ancienne Compagnie du Nord-Ouest, qui faisait concurrence à la Compagnie de la Baie d'Hudson. Cette Compagnie du Nord-Ouest fondée dans l'hiver de 1783 sous les auspices de MM. Rocheblave, Frobisher, Cotté, Pothier père, McTavish et autres marchands de Montréal, prospéra pendant une dizaine d'années malgré les rivalités et les divisions intestines qui compromettaient ses intérêts. Les nommés Becker, le Bostonnais, Purryman et autres, ne trouvant pas les partages faits d'une manière équitable troublèrent d'abord la marche des associés et s'en séparèrent ensuite. Ils tentèrent de former une nouvelle compagnie et de s'allier ensemble plusieurs marchands de Montréal, de Québec, du Détroit même, et commencèrent des opérations sur une assez vaste échelle sous le nom de Nouvelle Compagnie du Nord-Ouest, mais après quelques tentatives, quelques efforts isolés, les associés des deux compagnies rivales, s'amalgamèrent pour ne fonder qu'une

seule Compagnie dite du Nord-Ouest, qui s'est maintenue jusqu'en 1827.

MM. Pothier père et fils, s'étaient de bonne heure incorporés à ces associations, avec leurs amis MM. de LaGorgendière, de Rocheblave, et le fils, par son activité, son ardeur et par son dévouement, fut regardé bientôt comme habile négociant, comme un financier consommé, comme un sujet fort avantageux au parti. Sa belle intelligence, sa rare activité et sa haute capacité mises sans réserve au service des associés, le firent bientôt apprécier et considérer comme l'ame de la compagnie qui, sous sa direction ferme et intelligente, faisait annuellement des affaires à Londres, pour un montant qui atteignait £258,000 et même £300,000 sterling. On a évalué à 80,000 livres la somme distribuée chaque année aux employés de la société. Le capital consacré à cette association était plus considérable que celui de la Compagnie de la Baie d'Hudson, et les retours annuels de la compagnie canadienne quadruplaient ceux de la compagnie anglaise. Cette compagnie puissante remplacait les traiteurs et les négociants français qui faisaient le commerce des fourrures jusque dans les contrées occidentales du Lac Supérieur. Deux ou trois ans après la cession de cette colonie à Sa Majesté Britannique, ils pénétrèrent, comme sujets anglais, beaucoup plus loin dans l'intérieur, firent entre eux des conventions pour leur sûreté commune, et réunirent tous les genres de commerce sous une seule dénomination Commerce du Nord-Ouest. Cette compagnie avait en 1812-13, porté ses comptoirs jusque sur les rives de l'Océan Pacifique, et la fructueuse Compagnie du Nord Ouest régna pendant longtemps sur les lacs glacés, et sur les forêts sauvages du Canada, avec un absolutisme presqu'égal à celui de la Compagnie des Indes sur les climats voluptueux et maguifiques de l'Orient.

Pendant qu'à la tête de cette vaste association commerciale, M. Pothier faisait honneur à ses concitoyens et déployait ses rares aptitudes financières et ses ressources comme administrateur, le gouvernement provincial désireux de s'assurer les services de cet homme de mérite, se décida à organiser temporairement une Compagnie de voyageurs pour suppléer au défaut de forces navales, dont le besoin se faisait grandement sentir dans les opérations militaires qu'il fallait conduire sur les lacs. Le gouverneur s'étant entendu avec les directeurs de la Compagnie, vit avec plaisir qu'on lui indiquait M. Pothier, dont le nom raisonnait agréablement et depuis longtemps à ses oreilles. On le présenta comme capable d'organiser un bataillon et de le diriger; aussi l'entreprise alla à grands pas, et M. Pothier fut de suite élevé au rang de major. Cependant, le gouvernement ayant concu des doutes sur ses attributions, et ne voulant pas donner le droit de maintenir ce corps en temps de paix, les voyageurs furent reformés. A cette époque, M. Pothier qui, ainsi que son père, avait rompu ses engagements avec les associés du Nord-Ouest, prit rang dans la milice, et fut élevé au rang de capitaine du second bataillon de Montréal; mais deux ou trois jours après, M. Pothier père, ayant été promu au rang de lieutenant-colonel de la milice de L'Acadie, le fils fut nommé major, et continua à s'élever aux premières charges sous les auspices des autorités que sa conduite rendait toujours fort bienveillantes à son égard. Aussi, peu après 1820, M. Pothier est appelé à exercer la charge de magistrat, et cinq ans encore après, il est nommé commissaire pour la construction du canal Lachine. Déjà l'hon. Toussaint Pothier était membre du Conseil Législatif. Ce grand citoyen fut successivement commissaire pour améliorer la navigation du port de Montréal conjointement avec les honorables MM. Moffat et DeBleury, puis ai bitre pour les revenus de douane à partager entre le Bas et le Haut-Canada, d'après l'acte 3e George III, chap. 119. M. Pothier sans cesse occupé des devoirs de sa charge, montra beaucoup d'activité et de capacité en cette spécialité, aussi, fut-il bientôt appelé au Conseil exécutif et au Conseil spécial après la suspension de la constitution de 1838.

Nous ne saurions méconnaître les services de l'hon. Pothier comme commissaire nommé par la législature provinciale de 1827 pour l'exploration des terrains situés entre l'Outaouais et le Saguenay. Il se trouve dans ce rapport des pages utiles et fort intéressantes qui ont été plus d'une fois recherchées par les savants et par les chefs des divers départements publics. Ce précieux département contient une foule d'observations sur la nature des terrains sur les bois, de construction, sur les ressources des terres, des lacs, etc.

Comme ami des arts, il se hâte de s'associer aux MM. Work-man, Robertson et autres pour la fondation de la société d'histoire naturelle de Montréal, et ce corps savant se compta heureux de compter M. Pothier au nombre de ses fondateurs, et aussi, comme un de ses bienfaiteurs.

Les devoirs des différentes charges qu'il remplissait, ne lui faisaient pas, toutefois, perdre de vue, ses établissements de Maskinongé. Il ne pouvait les visiter que rarement, mais il voulait que tout y fut conduit et dirigé comme s'il eût été présent. Ses préposés, ses agents tenaient tout en ordre parfait et, sous sa direction, montraient aux visiteurs étonnés, les travaux compliqués d'un grand établissement toujours en activité et les ressources des arts, de l'horticulture et de l'industrie constamment à leur disposition.

Pour tenir ainsi son monde toujours en haleine, pour ne rien laisser languir notre industrieux concitoyen se faisant rendre compte minutieusement, chaque semaine par ses employés; il leur renvoyait à des périodes rapprochées, mais pas régulières, des instructions détaillées sur ce qu'il convenait de faire, de pousser avec vigueur ou d'entreprendre.

Un chef était chargé de diriger le chantier pour l'exploits

tion des bois de construction, un autre était chargé de la vente ETAT Nominație No. 59, des Emigrants em barqués à bord du et concession des terres, l'un avait la direction des moulins, l'autre la conduite des fermes, et tous rivalisaient de zèle sous les yeux d'intendants choisis, aptes et vigilants, pour montrer la plus grande somme de volonté, de travail et de profits.

L'assiduité des employés, leur belle disposition à seconder les vues du patron de tant d'entreprises, déterminèrent ce monsieur à attirer des colons en grand nombre dans sa seigneurie. Il offrit aux loyalistes des Etats-Unis les conditions les plus avantageuses, décida une vingtaine de familles à déployer leurs tentes en ces parages, et la plupart se sont maintenus en possession des terres que leur avait octroyées le seigneur bienveillant. Bientôt, sur l'opinion de l'avocat général Uniake, M. Pothier acquit le canton de Brandon, qu'il se hâta de concéder. Des étrangers, qui se croyaient sur des terres de la Couronne, y avaient commencé des défrichements et se trouvèrent à faire Partie des domaines de ce monsieur. En 1827 Brandon fut érigé en canton, quoique le Warrant d'arpentage soit de 1808.

Comme on le voit, le grand citoyen ne se donnait ni repos ni trève, et les moments que lui laissaient les devoirs de ses charges publiques étaient employés à avancer le défrichement, à étendre le commerce et à faire fleurir l'agriculture dans ses domaines. Le manoir, pourvu de tout ce que requièrent confort et aisance, était toujours au complet, et les visiteurs, en grand nombre, étaient accueillis avec la plus grande urbanité par les employés, qui recevaient des ordres très-explicites à cette fin. Les magistrats du district, les messieurs du clergé y rencontraient des négociants des villes, des fonctionnaires Publics et d'autres visiteurs en grand nombre attirés par l'as-Pect du pays, par des affaires ou par le renom de l'aimable grand seigneur. Sir Jas. Kempt se donna le plaisir d'y visiter son ami l'hon. Pothier, qu'il avait connu bien avant cette époque, dans les campagnes, sur les lacs en 1812 et 1813, lorsque ce militaire était capitaine Paie-Maître dans les troupes qu'avait réunies Sir George Prevost.

Enfin le poids des années et les infirmités séniles se faisant sentir, le seigneur Du Fief Marie-Anne De Lanaudière com-Prit qu'il devait se défaire de ses grandes propriétés qui avaient absorbé ses moments et ses revenus, le Fief Lagauchetière à Montréal, Marie-Anne et De Lanaudière furent sacrifiés, mais à des conditions qui lui permirent de soutenir encore, dans leur âge avancé, plusieurs de ses employés dont il se plaisait à reconnaître la fidélité et le dévouement. Son épouse, madame Anne-Françoise Bruyères, étant morte, M. Pothier fut inconsolable de cette séparation, le souvenir des vertus de cette femme distinguée, patronne de tant de bonnes œuvres, les bonnes qualites dont son cœur compatissant et généreux était orné, la firent toujours regretter à son mari, les épreuves et les amertumes de la séparation n'eurent de fin qu'avec sa vie.

L'hon. M. Pothier mourut à Montréal, le 25 octobre 1845, à l'âge de 75 aus.

## MANOIR ET MOULINS DE M. MICHEL LEFEBVRE.

Pour faire suite au récit intéressant qui précède nous devons dire que l'établissement de feu l'honorable Toussaint Pothler n'a rien perdu de son importance et de sa valeur entre les mains de M. Lefebvre.

M. Lescebvre qui s'était déjà distingué à Montréal par son es-Prit d'entreprise et son activité ne pouvait rester oisif dans un endroit où il y avait tant à faire encore. Il n'a pas craint de dépenser vingt-cinq à trente mille piastres en réparations et améliorations de toutes sortes. Tout sous sa direction a repris une vie nouvelle; il a voulu tirer parti de tout, ne rien laisser perdre.

Aujourd'hui, cet établissement splendide comprend : un moulin à farine de quatre-vingts pieds de front sur quarante-cinq de profondeur, bâti en pierre, à trois étages, couvert en ferblanc, un moulin à scie, deux moulins à carder, un moulin à raser l'étoffe, un moulin à fouler, deux presses, une teinturerie, des hangars, granges, écuries et autres dépendances au nombre de dix ou douze.

 $L_e$  manoir qui domine les moulins est une vraie maison de seigneur, spacieuse et de belle apparence, situee dans un endroit pittoresque, sur un côteau couvert d'arbres touffus.

La nature et la main de l'homme, se sont unies pour faire de cet endroit un séjour des plus agréables.

La Propriété donne maintenant des revenus considérables, mais M. Lefebvre désirant revenir à Montréal déployer son activité dans la ville où il a déjà fait une fortune, consentirait à se déposséder de cette magnifique propriété.

Nous devons ajouter que le pouvoir d'eau qui alimente les moulins est de première qualité et offre des avantages inap-Préciables à l'industrie. Nous sommes certains que plus tard · Verra de riches manufactures en cet endroit.

Nous devons au Rev. M. Bois, curé de Maskinongé, l'histoire remarquable de l'établissement Pothier.

L'usage du tabac cause l'indigestion, la palpitation, la lenteur de l'esprit, le désir des boissons enivrantes et un pouls internittent; il détruit la vitalité du sang, produit l'étourdissement, dérange le le prématuré dérange le sommeil, rend un homme misérable et prématurément vieux. Quand les maladies sont sérieuses et enracinées, le main le meilleur remède est le Sirop Composé d'Hypophosphite de Fellon. re meilleur remède est le Sirop Composé d'Hypophosphile Fellows, vu qu'il rétablit la circulation, le ganglia nerveux, refait les muscles, et procure un foie, un cœur, un estomac et un esprit saine

Le Liquide Rhumathique de Jacobs guérit la maladie des

Steamer Nestorian partant de Liverpool le 17 Juin pour Halifax, par les soins de M. G. Bossange, Agent de la Puis-sance à Paris.

	Nom	Prénoms.	Age.	Natio- nalité.	Profession	Adulter	Enfants	Babies	Desti- nation.
748 749 751 752 754 755 757 757 757 763 763 763 763 763 763 765 767 775 777 777 777 778 778 778	Bonnet L'Extrait Rouneas Jérôme Dollars Buisson do Carrier Jamenes Ramet Palayret	Auguste Jacques Louis Louis Louis Laurent Adolphe Octavie Pierre Joseph Gerand Antoine Marie Frédéric Stéphanie Frédérid Marie François Antoine Jean Elisabeth Pierre Annette Francine Ambr ise Guillaume Jean Giacomo André François do	19 27 32 24 23 30 24 36 32 26 33 34 38 28 7 2 m 39 23	Français do	Profession  Mineur do do do do Couturière Mineur do do Blanchiss. Mineur. Couturière Mineur do	oluba Internation in annual representation and adults	Eifan	Babie	
781 782 783	Pagnotta Chavel		22 35 25	Italien do	do Mineur Total.	1 1	_	_	do do do

GUSTAVE BOSSANGE.

S. E. & O. Paris, 17 Juin 1873.

ETAT NOMINATIF No. 60, des Emigrants embarqués à bord du Steamer Circassian partant de Liverpool le 19 Juin 1873 pour Québec, par les soins de M. G. Bos, ange, Agent de la Puissance à Paris.

	Nom.	Prénoms.	Age.	Natio- nalité.	Profession	Adulter	Enfants	Babie	Desti- nation.
85 86	Boué do	Pierre Marie	29	Français do	Ajusteur Couturière	1	-	_	Québec do
87	Pelletier	Emile	23	do	Serrurier	1	1		do
88 89		Etiennette Erancois	28	do do	Fermière	1			do
90	do	François Clotilde	9	do	::	1			do do
$\frac{91}{92}$	do do	Félix Christine	6				1		do
O.X	do	Charles	1	do	::	1	1	1	do do
94 95	do Caron	Pierre	1 41	do		١.		î	do
96 96	do	Pierre Jeanne	54	do do	Jardinier Cuisinière	1			do
97	Gachet	Louis	28	do	Macon	1			do
98 99	do do	Joséphine Marie 4	2 t	do do	Couturière	1		1	do
90	Boiron	Alexandre	21	do	Auhenas	1		1	do do
01	Combas	Pro per	31	do	Forgeron	1			do
02 3		Jacques Eugène	41 24	do do	Ajusteur Cultivat.	1			do
94	Kunh	Titus	30	Alsacien		i			do do
ાર્ગ	Schmitt	Nicolas	29	do	Cordonn.	1			do
$06 \\ 07$	Kuhn do	George Sophie	32 24		Maçon Couturière	1			do
68	do	Louise	1			1		1	do do
03	Cunin do	Jean G.	53 47	do	Chaudron.	1			do
10	do	Marie Louise Josephine	ii	do do	Couturière	1	,		do do
12	do	Jules	9	go	_ ::		1		do
13 14	Unolt do	Marie Emilie	23 4	do	Papetière	1			фo
15	Eid	Joseph	29		Chauffeur	1	1		do do
16	do Froger	Anatolie	30	do .	Ménagara	1			do
$\frac{17}{18}$	Riché	Cyrille Sylvain	32	Français do	Mégissier Jardinier	1 1			do do
19	Pasquier	Adolphe	24 33	do	do	1			do
20 21	do do	Adrier Marie Louise	34	do do	do Couturière	1			do i
21 22	do	Angéline.	19	do	Caisinière	i		- 1	<b>d</b> 0
23 24	do do	Clemence Cyprienne 6	11 m	ob eb			1		do
5	Gardel	Auguste	29	do	Meunier	1		1	do do
26	Marie Blanchard	Charles	47 36	do	Ajusteur	1			go
27 28	do	Julie Marguerite	16	do do	Lingère do	1		-	qo qo
9	Moisan	Adolphe	46	do	Négociant	1			do
30 31	Bertaux do		$\frac{46}{47}$	do do	Cultivat.	] 1			q <sub>0</sub>
32 33	do	Julie	19	do	Couturière	i		-	$\frac{\mathbf{qo}}{\mathbf{qo}}$
33 3 <b>4</b>	do do	Jules Céline	10	do do			1		do
35	dэ	Rosa	9	do			1	- 1	qo qo
36 47	Wermelinger do		39 35	do do	Marbrier	]		- 1	do
38	do	do	9	do	Couturière	1	1	1	do do
39 <b>1</b> 0	do do	Jules Eu <b>g</b> énie	10	do do			1	- [	40 1
11	do	Armand	25	do	::		1		do do
12	Pigon		35. 31.	Belge	Terrassier	1		-	do
13 11	do do	Mathilde Eugène 11	m	do do	Menagère	1	-	-	q <sub>0</sub>
15	do	Marie 1	m	do	_	- 1	- }	- 1	do
16 17	Vanderert Gerard	Pierre _Léopold	$\frac{48}{37}$	do do	Terrassier Chauffeur	1	- 1	-	qo
18	do	Françoise	48		Couturière	1	- 1	1	do do
19 50	do do	Guillaume Léopold	8	do do		Ĩ	1	-	qo
51 57	do	Jean Bapt. 11	m	do		- 1	1	1	do do
5	Staut Renders		36 28	do	Terrassier	1		1	do
53 54		Jean Bantiste	10	_ do	::	1	İ		do do
55	Jean	Auguste	20	Francais	Peintre	i	-		do
66 57	Michaux Marchand	Pierre	29	do	Journalier Charron	1			do
8	Cesale	Antoinio	231	Italien	Ferblant.	1			do do
50 30	Garrone Clapyrier	Bernardi Félix	321 180	do Français	Journalier	1			do
30 31	Davy	Jean Louis	ω,	do 🖟	Cultivat. Journalier	1			do do
52 53	Gaussnin		38		Menuisier	1			do
34	Garry do		35	Alsacien do	Chaudron. Couturière	1		-	do do
iō.	do	do	10	do		]			do
66	Herler		9	do do	Journalier	1	١		do do
331	do	Eugénie 3	35	do l	Couturière	1			do
9	Augsberger	Séraphin 2	26	do	Ajusteur	1			do
1		1	_		Total.	58 1	9	8	l
							_	_	-

GUSTAVE BOSSANGE.

S. E. & O. Paris, 16 Juin, 1873.

### LES PEUPLIERS DU DOMAINE.

Jamais ce souvenir ne peut m'être arraché! Comme le matelot brisé par la tempête, Je m'y tiens attaché.

ALFRED DE MUSSET.

Salut, vieux peupliers qui penchez sur la route Vos longs rameaux feuillus tout chargés de senteurs, Qui bercez sur ma tête une ondoyante voûte Toute pleine d'oiseaux chanteurs!

Où, tout, sous le soleil, d'amour semble gémir! Oh! j'aime à vous revoir, quand la brise odorante Sous ses baisers vous fait frémir! Car, dans le doux babil de la feuille qui tremble,

Oh! j'aime à vous revoir, à l'époque enivrante

Dans la chanson du nid sur la branche bercé, En extase je crois ouïr chanter ensemble Les voix suaves du passé

Un soir, vous souvient-il? à la brise jalouse Livrant ses noirs cheveux aux anneaux parfumés, Elle m'avait suivi sur la molle pelouse Qu'ombragent vos rameaux aimés.

L'oiseau faisait entendre un joyeux babillage.... Le vent disait tout bas un chant plein de douceur.... Nous nous étions assis sous votre épais feuillage, Main dans la main, cœur près du cœur.

Nous causames longtemps sous l'arceau qui crépite. Oh! qu'elle était candide et comme je l'aimais! .... Soir dont le souvenir fat que mon cœur palpite, Soir, je ne t'oublierai jamais!

Oui, mes vieux peupliers, à l'époque enivrante, Où tout, sous le soleil, d'amour semble gémir, Oui, j'aime à vous revoir, quand la brise odorante Sous ses baisers vous fait frémir!

Car, dans le doux babil de la feuille qui tremble, Dans la chanson du nid sur la branche bercé, En extase je crois ouïr chanter ensemble Les voix suaves du passé!

Mai 1871.

W. CHAPMAN.

## CORRESPONDANCE DE PARIS.

Un habile écrivain de Paris va publier d'ici à quelque temps dans L'Opinion Publique des correspondances sur lesquelles nous appelons l'attention de nos lecteurs. Ce serait un péché de laisser passer sans les admirer ces charmantes causeries, véritables bijoux parisiens.

Paris, le 18 juin 1873.

La nouvelle politique inaugurée par les événements du 24 mai continue de nous donner le calme et la sécurité. Ainsi que je vous le disais dans ma dernière correspondance, les réque je vous le disais dans ma derniere correspondance, les revolutionnaires, se sentant surveillés, n'osent plus faire le moindre mouvement ni se mettre en frais de la plus petite émeute. Les radicaux, (républicains avancés, socialistes, communards) ne se signalent plus que par des excentricités. Pendant que les catholiques de tout s les clas-es, magistrats, fonc-tionnaires, officiers supérieurs, généraux, ministres, se rendent aux sanctuaires les plus vénérés, à Chartres, à Paray-le-Monial, à Lourdes, etc., et vont implorer les benédictions d'en haut, le parti des matérialistes et ses athées parodie grossièrement les cérémonies religieuses et insulte à toutes nos croyances. On nous citait dernièrement une petite ville où un radical avait, pour imiter la cérémonie du baptême, répandu quelques goultes de pétrole sur la tête de sa petite fille. Aujourd'hui, les révolutionnaires n'osent plus procéder publiquement à de parails cettes. A l'une perails cettes a l'une perails c pareils actes. A Lyon, par exemple, les membres du comité ultra-démocratique de la rue Grôlée, affichant hautement leurs principes athéistes, faisaient enterier sans prêtres tous les ouvriers du parti républicain. Ces enterrements "civils" servaient de prétexte à des manifestations irréligieuses et scandalisaient tous les honnêtes gens. Le préfet de Lyon, se conformant aux instructions du nouveau gouvernement a ordonné que ces inhumations auraient désormais lieu avant 7 heures du matin. C'est à M. le duc de Broglie, chef du ministère, qu'est due l'initiative de cette mesure. A propos de M. le duc de Broglie permettez-moi de vous dire que nous avons bien ri, à Paris, de l'amusante bévue commise par le New York Herald. Le journal de M. Bennett ne s'est-il pas avisé d'annoncer à ses lecteurs que M. le duc de Broglie avait été déjà ministre sous le gouvernement de Louis-Philippe, et qu'en 1815, étant pair de France, il avait voté en faveur du maréchal Ney? Le Herald a tout simplement confondu le père avec le fils; il ne s'est pas aperçu qu'il donnait au nouveau min stre que que chose comme quatre-vingt quinze ans. Or, M. le duc de Broglie actuel n'en a tout au plus que 52. C'est un homme des plus distingués et un écrivain éminent. Il a écrit l'histoire de l'empire romain aux IIme et l'IIme siècles, et si la politique ne l'absorbait pas en ce moment, il écrirait une réfutation en règle du dernier livre que vient de faire paraître M. Ernest Renan. L'auteur de la Vie de Jésus a fait paraître en effet, la semaine dernière, un nouvel ouvrage sur les origines du christianisme. Cet ouvrage intitulé l'Antechrist, a la prétention de démontrer que la Bête de l'Apocalypse n'est autre chose que Néron, et que par conséquent l'Antechrist, au lieu de précéder immédiatement la fin du monde, a été de deux siècles seulement, postérieur au Christ. En soutenant cette thèse, M. Ernest Renan, s'est approprié les théories des docteurs allemands, Strauss et Volkmar. Mais là ne s'est pas borné notre compatriote. Il a voulu donner une portée politique à son livre, et pour arriver à ce but, il est entré dans des considérations qui sembleraient plutôt émaner d'un révolutionnaire,—tranchons le mot,—d'un communard, que d'un révolutionnaire,—tranchons le mot,—d'un communard, que d'un savant. La destruction du temple de Jérusalem a, dit-il, anéanti le Judaïsme; pour ruiner le catholicisme, il faut employer les mêmes procédés; il faut que la Révolution enlève au pape la ville sainte, le sanctuaire même de la religion catholique, Rome, en un mot. Si Victor Emmanuel conserve Rome,

le papisme est perdu. Voilà les conclusions de M. Renan : avais-je tort de vous dire qu'elles pourraient être signées par un communard? En 1870, me trouvant avec mes confrères de la presse, dans la tribune du Corps législatif, j'entendis un journaliste radical s'écrier que le premier acte de la Révolution lorsqu'elle triompherait à Rome, serait d'incendier la Basilique de Saint-Pierre. C'est là, le seul moyen, disait-il, d'en finir avec le catholicisme. M. Renan, comme vous le voyez, pense de même, bien qu'il emploje des expressions plus mitirées.

emploie des expressions plus mitigées.

Il n'est pas besoin d'être prophète pour prédire que le livre de l'An echrist n'aura jamais le succès des ouvrages qui faisaient par ie de la bibliothèque de M. Perkins et que viennent de se disputer tous les bibliophiles de France et d'Angleterre. Parmi ces ouvrages, on remarquait deux exemplaires de ce livre par excellence, de la Bible que M. Renan voudrait discréditer mais dont il ne parviendra jamais à diminuer l'autorité et le prestige: l'un des exemplaires était sur velin, l'autre sur papier. C'était la première édition de l'Ecriture Sainte, le premier livre imprimé avec des caractères en métal, par Gutemberg et Faust (1650.) L'exemplaire sur velin s'est vendu 85,000 francs;

Paust (1890.) L'exemplaire sur papier, 67,250 francs.

Les docteurs allemands et M Ernest Renan, si bruyantes que soient leurs publications, n'atteindront jamais non plus à la renommée qu'obtiennent sans la chercher, les religieux les plus humbles. Voici, en effet, que toute l'Europe catholique s'occupe l'élever une statue au Rév. M. de la Salle, le pieux fondateur de l'Institut des Frères des Ecoles Chrétiennes. Tous les départements de France ont tenu à envoyer leur obole. Et devant cet empressement, les vicaires-généraux de la Province se sont mis à la tôte de comités pour recueillir les souscriptions dont le maximum a été fixé à 60 centimes. Le nombre des élèves instruits annuellement par les Frères des Ecoles Chrétiennes est de 300,000 au moins. Les études durent six ans, mais les étudiants se renouvellent plus souvent. On peut donc calculer que depuis le commencement du siècle, près de 9,000,000 d'enfants leur doivent leur instruction. Que tous ceux l'entre eux qui vivent encore donnent seulement deux sous, et l'abbé de la Salle aura un monument de la plus grande magnificence.

Le beau temps viendra-t-il? Ne reviendra-t-il pas? Telle est la question que l'on s'a iresse depuis six semaines. Les orages succèdent aux orages, et bien que nous ne soyons pas en Amérique, nous avons eu de véritables cyc ônes qui ont produit des désastres épouvantables. Pour le moment, l'atmosphère est pure, les vents du nord ont cessé de souffler, la pluie ne ravine plus les chemins et, dans les bois pleins de frissons, fauvettes et rossignols chantent.

Je ne puis entendre le chant du rossignol sans que ma mémoire évoque le souvenir d'un artiste qui s'était un jour donné la tâche de noter les modulations de cet oiseau. Ce n'était pas chose facile; mais avec de la patience, on vient à bout de tout. Il reconnut ainsi dans le chant de cet oiseau vingt-quatre notes différentes bien distinctes, et quand il fut bien convaincu de sa découverte, il se reposa, en songeant à Dieu qui fit tant de choses en six jours et chôma le septième, en disant: "En voilà assez." Cet artiste, en répétant entre ses dents le chant du rossignol qu'il avait fini par apprendre par cœur, se demanda très sérieusement si pareille découverte ne méritait pas les palmes aca lémiques.

Le fait est, se disait-il, que M. un tel est de l'Académie des sciences parce qu'un jour il s'est imaginé de compter les œufs d'un hareng ou d'une carpe; M. X....est de l'Académie des inscriptions et belles-lettres pour son travail sur le grand désert, où il a compté les pierres de la grande piramide et déterminé la distance qu'il y a entre le sommet de chacune des deux, laquelle à ce qu'il paraît, représente, multipliée par le carré de je ne sais plus quoi, la distance existant autrefois entre le tombeau de Sesostris et l'endroit où gisaient les trésors royaux.

Un de ses amis, à qui l'artiste avait fait part de ses désirs, essayait de le détourner de cette voie. Il l'engageait à suivre son art, à travailler à un opéra depuis deux ans sur le chantier, à poursuivre l'étude de l'orgue où il était d'une force extraordinaire, afin d'obtenir celles de Saint Eustache dont il avait eu envie. Rien ne touchait plus son âme. Il avait trouvé les vingt-quatre notes du chant du rossignol, et tout le reste n'était plus rien.

J'ai révélé Dieu, s'écriait-t-il parfois dans son fol enthousiasme. C'était en effet, de la folie, une folie dans le genre de celle du collectionneur qui rattache le destin des empires à la possession d'un gaboulet sur lequel Horace ou Tibul aura modelé quelques sons amoureux. En bien! on avait fini par flatter la manie de cet artiste, et tout le monde s'extasiait sur sa découverte.

Un jour, il emmène à la campagne quatre artistes de premier ordre parmi lesquels Meyerbeer, pour les convaincre de l'exactitude de sa transcription. Quel triomphe! Ce qu'il avait noté était la réalité, la voix de l'aimable oiseau, l'œuvre de Dieu écrite sur du papier. Meyerbeer mit le papier dans sa poche d'un air rêveur, lui aussi était gagné à la toquade de son ami, et, dès le lendemain il le prônait à son tour. Cela fit la traînée de la poudre, et, peu de temps après, on nommait notre homme à l'Institut.

Hélas! il en est ainsi pour beaucoup de choses en ce monde On se donne un mal infini afin de faire sérieusement sa position, et un misérable incident vient tout déranger. Le trouveur du chant du rossignol fit évincer plusieurs compositeurs de haut mérite, il leur fallut attendre de longues années, après que la vogue frivole s'était attachée à un farceur. Qui est-ce qui n'a pas rencontré sous ses pas, barrant son chemin, faisant avorter ses projets, au moins un trouveur du chant du rossignol.

Ceux-là encombrent sans relâche les avenues de la Fortune. On ne les croit pas dangereux, et ils vous passent sur le dos. "Il fallait un calculateur pour cet emploi, et ce fut un danseur qui l'obtint."

Beaumarchais, qui était un grand adapteur, a dû trouver cette vérité-là dans Salomon.

Les cockneys européens sont en ce moment-ci dans la joie. L'arrivée du Schah de Perse les ravit en extase; il y avait si longtemps que leur yeux n'avaient joui de la vue d'un monarque oriental. Un de mes amis qui arrive de Belgique m'a raconté tous les détails de l'arrivee du Schah à Bruxelles, et je ne puis résister au plaisir de vous les communiquer. Sa Majesté Nasser-Eddin est entré à trois heures quarante minutes dans la capitale de la Belgique. Les ministres, le gouverneur du Brabant, le président du conseil provincial, le bourgmestre de Bruxelles et un grand nombre de généraux s'étaient rendus à la gare où le roi et son fils sont arrivés quelques minutes avant la train

Le Schah, nous a dit notre ami, est un assez bel homme, légèrement corpulent, à la figure énergique et calme, fortement basanée—où brillent deux yeux noirs dont le regard a une singulière profondeur. Il porte une forte moustache noire. Il marche pesamment avec un balancement tranquille qui n'est pa sans majesté.

Le Schah était en petit uniforme, il portait un bonnet d'astrakan noir très simple et une tunique de drap noir, sur laquelle brillaient d'énormes diamants, disposés en collier monumental.

Son sabre recourbé, dont le fourreau est enrichi de splendides pierreries, a pour poignée un faisceau, de brillants, de rubis, de saphirs et d'émeraudes. Ce sabre merveilleux est suspendu au ceinturon par une série de gros diamants rattachés les uns aux autres à la façon des chapelets. Le Schah et le roi des Belges se sont rendus au milieu d'une foule immense au palais royal. Un peloton de guides ouvrait la marche. Ensuite, précédée de quatre piqueurs, en grande livrée de gala, venait la voiture roy de, magnifique landau où se tenait le roi des Belges et à sa droite le Schah de Perse. Ce dernier a répondu aux acclamations de la foule par de petits saluts tranquilles et bienveillants qui ont été très goûtés, car on prétendait que rendre un salut était au-dessous de Sa Majesté persane. A la suite de la voiture royale venaient de grandes voitures fermées, à livrées de gala, occupées par les principaux dignitaires de la cour persane et les officiers de l'état-major du roi et du comte de Flandres. Un second peloton de guides suivaitau galop. A quatre heures et demie, le roi, le monarque oriental et sa suite entrèrent au palais de Bruxelles.

palais de Bruxelles.

Permettez-moi maintenant d'ajouter à ces détails quelques renseignements particuliers sur "le Roi des Rois."

Sans être précisément myope, Nasser-Eddin se sert d'un pince-nez, de lunettes en or, qu'il fait passer adroitement pardessus son bonnet en drap noir moutonné. Lors de son entrée solennelle à Moscou, il lorgnait la population et mettait parfois ses lunettes. Le Schah ne porte pas d'éperons. Pendant les trois jours qu'il a passés à Moscou, il a paru dans sept costumes différents. Les garnitures en diamants en constituent les variantes.

Par suite d'une fiction ingénieuse, le Schah voyage sans se détacher du sol persan. Tous les jours, on met dans ses bottes de la terre persane, dont une provision, renfermée dans un grand coffre. l'accompagne partout

grand coffre, l'accompagne partout.

Nasser-Eddin ne porte pas de linge, ne se déshabille jamais entièrement pour la nuit, il couche par terre, comme un nomade sur un tapis, et son entourage fait de même. Il réveille ses serviteurs en leur donnant des coups de pied. Cela ne les empêche pas de s'asseoir ensuite à côté de lui, les pieds accroupis sur le tapis, et cela ne les a pas empêchés, deux fois de suite, de manger son déjeûner. Tout cela constitue un incroyable mélange de familiarité et de despotisme.

Depuis l'avenement de M. le marechal de Mac-Mahon à la présidence de la république française, les journaux ont répété à l'envi les mots héroiques de cet homme illustre. Tous ont rappelé sa phrase magnifique en réponse à Pélissier. Le futur duc de Magenta entré sur la brèche le premier:—Vous allez vous faire tuer. Revenez. Et Mac-Mahon répond:—J'y suis; j'y reste.

Il y a une lettre de Mac-Mahon, lettre inconnue et que j'ai pu me procurer encore plus admirable que ces quatre mots. C'était le soir de la bataille de Magenta. La plaine sombre était couverte de morts frappés tous par devant, pour la gloire du drap-au français. Napoléon avait fait venir le vainqueur de la journée, le général Mac Mahon, et lui avait dit:—Vous êtes maréchal de France et duc de Magenta.

Rentré dans sa tente, Mac-Mahon resta seul. Il y a certaines heures où l'homme, arrivé au faîte des grandeurs humaines, aime à repasser sa vie entière. Peut-être celui qui venait d'inscrire un nom de plus à la page d'airain où se lisent Austerlitz et Marengo, peut-être se rappelait-il le jour où, après dix ans de grade de capitaine, il voulait donner sa démission. Or, à cette epoque de sa vie, le nouveau maréchal avait servi en Afrique sous les ordres de Changarnier qui était resté son ami. Alors il songe à lui annoncer sa fortune, et lui écrit ces quelques lignes, dignes d'un héros de Plutarque:

" Mon maître,

"On m'a dit d'aller à gauche, j'ai été à droite. Il paraît que j'ai sauvé la France. Je suis maréchal et duc. A vous merci. Mao-Mahon."

Je parlais tout à l'heure de Pélissier. Lui aussi doit avoir sa place dans cette histoire des mots héroïques. Celui que je vais raconter est peu connu. C'est plutôt un acte de sang-froid admirable après un acces de colère.

Le maréchal était gouverneur de l'Algérie.

Or, un matin, il se lève de mauvaise humeur, souffrant d'une ancienne blessure, pour aller passer une revue commandée la veille. Il monte à cheval et arrive sur le front de bandière.

Pélissier avait ordonné que tous les officiers eussent leur revolver chargé. Il commence l'inspection. Or, un jeune lieutenant de chasseurs d'Afrique, était arrivé en retard après un congé, et il n'avait pas eu le temps de prendre le costume réglementaire. Pélissier, déjà de mauvaise humeur, remarqua la mauvaise tenue de l'officier. Mille tonnerres! cria-t-il, en voilà un qui est obéissant. Nous allons voir! nous allons voir! Et il pousse son cheval en avant pour se rapprocher du lieutenant. Par malheur, le cheval du maréchal butte contre une pierre, et, dans la secousse, le chapeau à plumes blanches de Pélissier roule à terre. Le jeune officier ne put retenir un sourire.

A cette vue, Pélissier sent la colère lui monter au cerveau. Il enfonce les éperons dans le ventre de son cheval, et, du bout de sa cravache, effleure la joue du lieutenant. Celui-ci devient horriblement pâle, arrache son revolver de ses fontes, et, à bout portant, tire sur Pélissier un coup de feu. Le pistolet rate.—Deux jours de salle de police à monsieur! dit froidement le maréchal. Il a des armes en mauvais état.

Et il passe. Le lendemain, le lieutenant recevait à la salle de police la lettre suivante :

" Monsieur, je vous ai offensé, je vous en demande pardon.

n demande pardon. Přilssien."

Le lieutenant s'appelait Marceau. J'ignore ce qu'il est deenu. On m'a dit qu'il vivait encore.

Je ne peux me résoudre à finir ma lettre sans vous raconter le trait d'un simple grenadier de la Garde, à Montereau. Napoléon I voit, vers quatre heu es du soir, un grenadier à cheveux gris, au visage couturé, et ayant un œil de moins. Il s'approche

léon I voit, vers quatre heu es du soir, un grenadier à cheveux gris, au visage couturé, et ayant un œil de moins. Il s'approche et lui dit:—Combien de fois as-tu été blessé?—Dix-sept fois!—Où as-tu perdu ton œil?—A Austerlitz. Et tes quinze autres blesseres?—En six ans, à Ulm, Bautzen, la Moskowa et Leipzig.—Tu n'es pas décoré?—Non sire,—Eh bien! tu l'es.

Le grenadier devient pâle, déchire avec ses dents un mor-

Le grenadier devient pâle, déchire avec ses dents un morceau de sa fianelle rouge et la passe à sa boutonnière en disant; —Maintenant, sire, je vais me faire tuer.

Deux heures après il était mort.

Qu'on nous permettre de poser une question aux prétendus philosophes et aux théoriens du cosmopolitisme. Est-ce que toutes ces choses-là qui font frisconner et pleurer existeraient, si le monde, ô pauvre métaphysicien! adoptait votre infâme devise:

"La patrie n'est qu'un mot!"

### REVUE ETRANGERE.

#### FRANCE.

Les nouvelles de France durant la semaine dernière, ont été sans importance. On ne s'occupe en ce moment que du Shah de Perse qui a été reçu à Paris avec enthousiasme. Quand bien même il n'y aurait que ses diamants, c'est bien assez pour qu'on désire le voir. C'est bien le shah le plus heureux qu'il y ait au monde.

En Italie la crise n'est pas finie, aucun gouvernement n'a pu être formé encore. Minghetti a échoué et le comte de Cambray Digny n'a pas été plus heureux. Victor-Emmanuel n'est pas sur un lit de roses. S'il y a des élections les radicaux pourraient bien l'emporter, et alors qu'arrivera-t-il?

Les tremblements de terre qui se font sentir en ce moment dans certaines parties de l'Italie jettent partout l'épouvante. C'est dans les environs de Bellune surtout que les secousses ont été violentes, les eaux des lacs voisins sont devenues agitées et bouillantes.

### LIGNE DE VAPEURS DE LA MALLE ROYALE.

L'un des plus agréables voyages qu'on puisse faire est celui de Montréal à Ottawa. Pas en hiver, va-t-on dire immédiatement; non, c'est vrai, le voyage en hiver par les chars est très-long et très-ennuyeux, mais en été, par les magnifiques bateaux de la Malle Royale, c'est un véritable voyage de plaisir. Rien de plus beau, de plus varié que le panorama qui se déroule aux regards du touriste, rien de mieux que la manière dont les voyageurs sont traités à bord des bateaux de la Compagnie. Nous conseillons à ceux qui ne savent où aller pour trouver réuni tout ce qui rend un voyage agréable, d'aller à Ottawa par les bateaux de la Malle Royale. Sans compter qu'Ottawa est une ville qui mérite d'être vue.

### TESTAMENT DE SIR GEORGE.

Le Canadien dit que le testament de Sir George Cartier est une tache sur sa mémoire. Nous sommes de son opinion et nous publierons ce testament dans notre prochain numéro.

### FAITS DIVERS.

FOLIES AMOUREUSES. — Auguste Stahl Nadler et Edouard Buehler, le premier Allemand, le second Alsacien, étaient cousins et demeuraient à Newark. Tous deux étaient éperdument épris d'une jeune veuve, Mme Barbara qui, justifiant trop son nom, ne voulait pour mari ni de l'un ni de l'autre. Auguste désepéré proposa à son cousin de finir leurs tourments respectifs en s'empoisonnant. Edouard accepta, et les jeunes gens partirent pour Waverley en emportant deux doses de laudanum. Le moment solennel arrivé, Auguste avala sa dose et Edouard, après un moment de réflexion, répandit la sienne à terre et revint tranquillement à Newark. Une enquête a dû être faite sur le corps d'Auguste. Il paratt qu'en apprenant sa mort, la belle Mme Barbara a haussé les épaules et laisser échapper le mot: Imbécile!

RASOIR CONJUGAL.—George Gazman, commis-voyageur pour une maison de bijouterie, demeurant à Astoria, avait eu avec sa femme quelques difficultés à la suite desquelles les époux sont restés séparés pendant plusieurs mois. Mais ces jours derniers la femme écrivit à son mari, lui donnant un rendez-vous pour mardi en vue d'arriver, si possible, à une réconciliation. George fut exact au rendez-vous, et le soir il emmena promener sa femme. Parvenus à quelque distance d'Astoria, les promeneurs s'assirent sur le bord de la route, et la femme, appliquant soudain un mouchair imbibé de chloroforme sur le visage de son mari, de l'autre main le frappa dans la gorge avec un rasoir. George se débarrassa du mouchoir et courut tout sanglant à la prochaine station de police où il déposa une plainte contre sa femme, qui a été arrêtée. La prisonnière dément le récit de son mari. Malheureusement pour elle, un rasoir appartenant à son père a été ramassé à l'endroit où la tentative a été commise.

## NOS GRAVURES.

### MINE UNION.

Cette mine située dans un des endroits les plus pittoresques et les plus charmants de Terreneuve a été découverte, il y a neuf ans. Elle donne du cuivre et du nickel en abondance.

### LE SHAH DE PERSE.

Nos lecteurs trouveront dans la correspondance parisienne des détails intéressants sur ce fameux shah.

### LE PERROQUET.

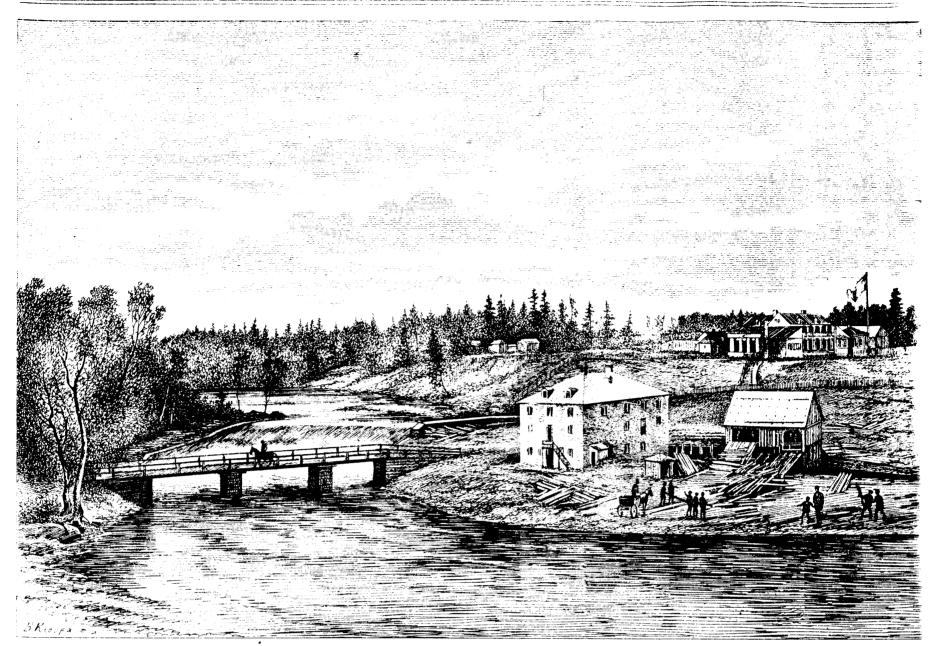
Autrefois chaque famille noble ou riche avait ses oiseaux apprivoisés. Les dames sortaient portant sur leurs épaules ou sur les mains de jolis perroquets ou autres oiseaux d'un grand prix. C'était de bon ton, et un moyen de distraction.

### BATISSES DE L'EXPOSITION UNIVESELLE DE VIENNE.

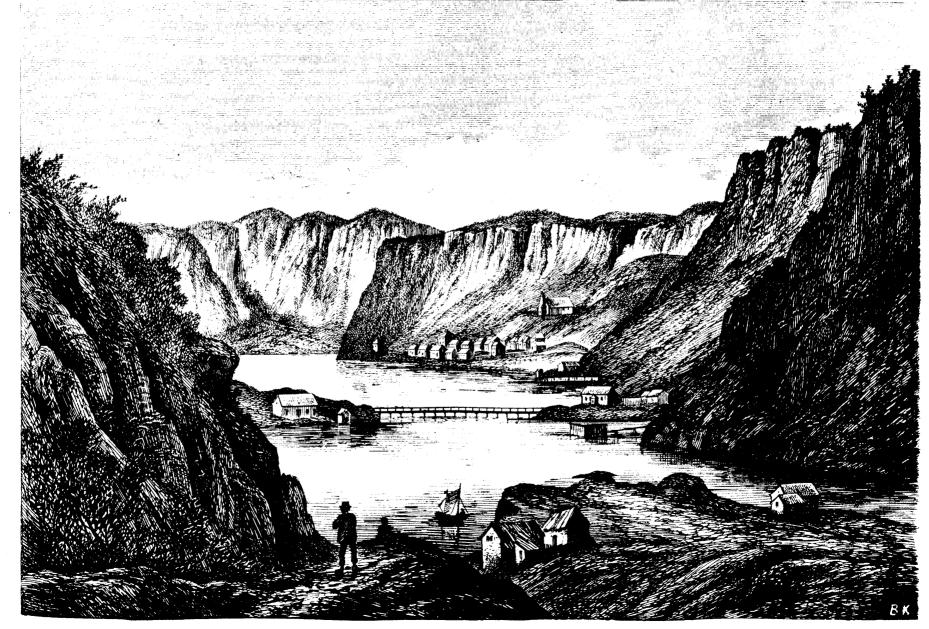
Nous avons déjà donné une description de ces bâtisses inmenses qui ressemblent à une petite ville. Nous publierons quelque chose de plus dans notre prochain numéro.

LES PRISONNIERS DANS LA COUR DU PÉNITENCIER DE KINGSTON.

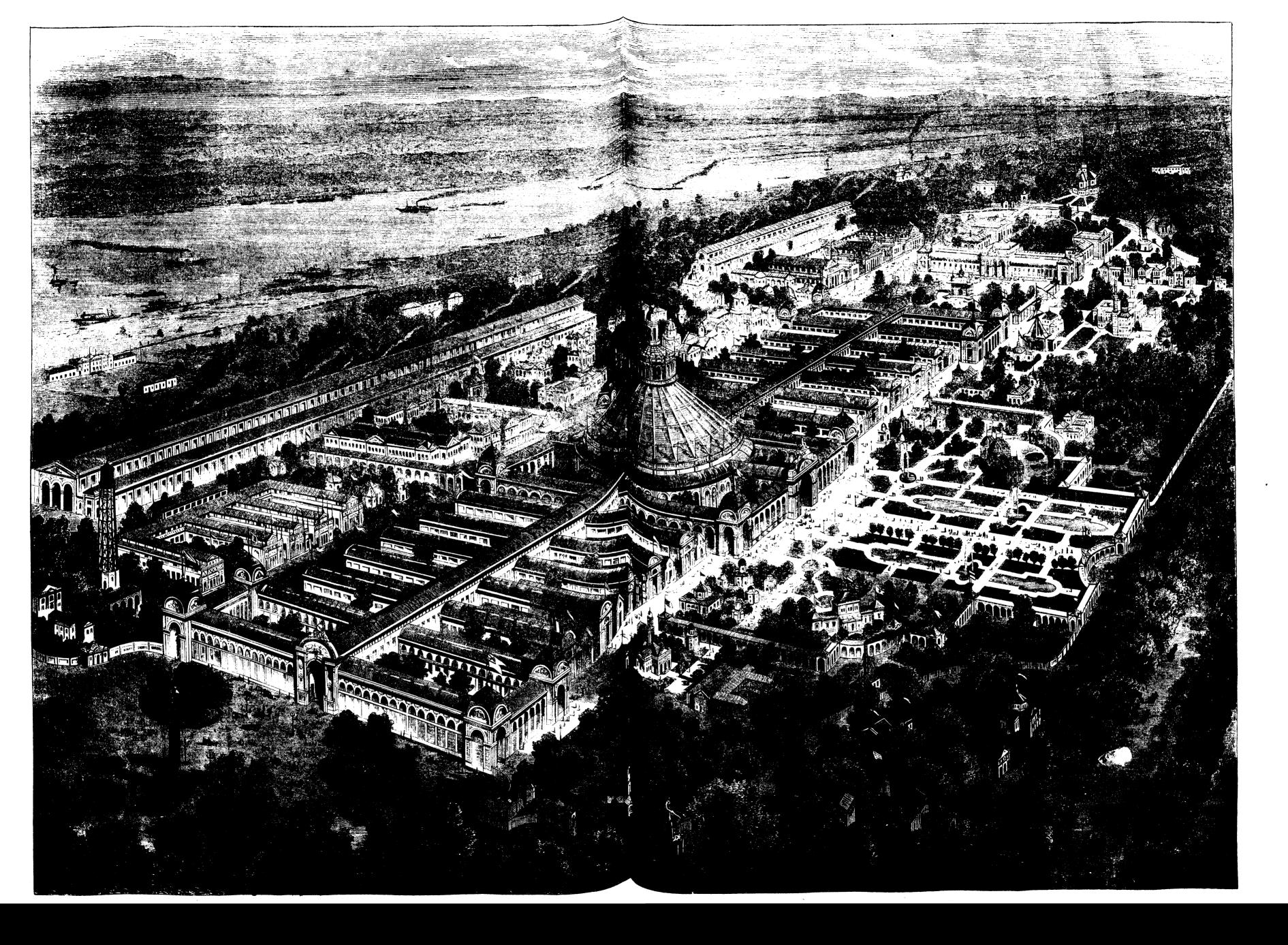
Cette gravure ne demande pas d'explications. Il est facile de voir à quels ouvrages sont occupés les prisonniers. Les uns travaillent le bois, d'autres cassent de la pierre. Ils travaillent par escouades sous l'œil des gardiens qui ne les perdent pas de vue.



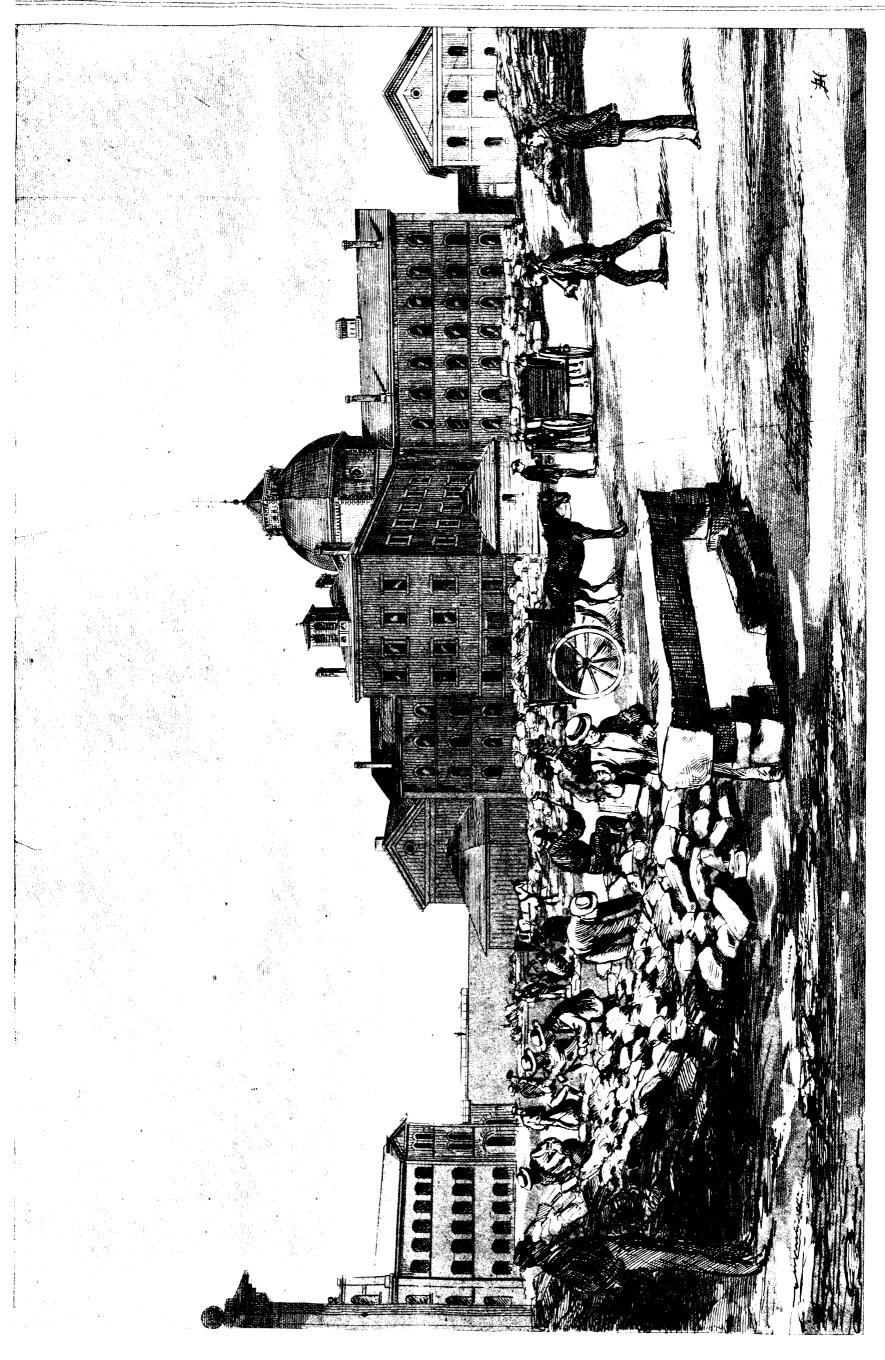
MANOIR ET MOULINS DE MICHEL LEFEBVRE, Ecr., À  $\mathbf{S}_{\text{TE}}.$  URSULE.



MINE UNION, TILT COVE, BAIE DE NOTRE DAME, TERRENEUVE.







## L'OPINION PUBLIQUE.

JEUDI, 10 JUILLET, 1873.

### LE COMITÉ HUNTINGTON.

Ce comité déjà célèbre a siégé, mais il ne siège plus. C'est mercredi qu'il s'est assemblé en présence d'un grand nombre de personnes. On était curieux de voir les membres de ce comité qui sont tous des hommes politiques de premier ordre et de voir se dérouler le drame du Pacifique dont on parlait depuis si longtemps.

Mais la joie a été courte, car M. Cameron, le président du comité, ayant lu la proclamation du gouverneur-général publiant le désaveu de la loi qui autorisait le comité à assermenter les témoins, M. James McDonald de Pictou, Nouvelle-Ecosse, fit motion: Que vû le désaveu de la 10i qui ne permettait plus au comité d'assermenter les témoins, suivant le désir de la Chambre, le comité s'ajournât pour ne procéder que lorsqu'il aurait reçu de nouvelles instructions de la Chambre.

M. Macdonald dit à l'appui de sa motion, qu'il croirait violer les instructions de la Chambre s'il procédait à entendre les témoins sans les assermenter.

MM. Blake et Dorion combattirent cette opinion avec vigueur. Ils prétendirent que le comité avait d'abord été nommé pour sièger comme un comité parlementaire ordinaire sans assermenter les témoins; que plus tard, il est vrai, le comité avait reçu instruction d'assermenter les temoins, mais que la loi qui lui donnait ce droit ayant été désavouée par le gouvernement anglais, le comité tel qu'institué originairement n'en existait pas moins et n'en était pas moins tenu de procéder; que la plupart des témoins étant des ministres ou des amis des ministres, le gouvernement n'avait rien à craindre et que c'est plutôt l'Opposition qui devrait tenir à l'assermentation des témoins. Ils dirent que la motion aurait pour effet de retarder une enquête que réclamait l'honneur du gouvernement et du pays.

Ils blâmèrent l'intervention du gouvernement anglais dans cette affaire et trouvèrent étrange qu'on se fût tant hâté de faire désavouer en Angleterre une loi que le parlement canadien avait jugée nécessaire et qu'on aurait pu laisser subsister jusqu'à ce que l'enquête fût faite, puisqu'on avait un an pour la désavouer.

M. Blake, qu'un grand nombre de personnes désiraient voir et entendre depuis longtemps, parla avec cette force d'argumentation et de dialectique qui fait ressembler ses discours à de véritables cottes d'armes, chacune de ses phrases à un nœud gordien. Aucun homme ne satisfait davantage l'esprit d'un auditoire instruit.

M. Dorion a parlé avec plus de verve et d'entrain; son discours fit impression sur l'auditoire.

MM. MacDonald et Blanchet ont soutenu avec talent l'opinion que le comité ne pouvait procéder sans demander de nouvelles instructions à la Chambre. M. MacDonald, comme on sait, est un des hommes les plus marquants du Parti conservateur, un avocat distingué de la Nouvelle-Ecosse et un des orateurs les plus forts du parti conservateur.

L'hon. H. Cameron, président du comité soutint habilement l'opinion de ses deux collègues ministériels, mais chercha à trancher la difficulté en demandant que le comité s'ajournât jusqu'au lendemain afin de lui donner le temps de communiquer avec Sir John et de voir s'il ne serait pas possible d'obtenir immédiatement du Parlement Impérial une mesure qui donnerait au comité le pouvoir d'assermenter les témoins.

Le comité consentit à s'ajourner.

Le lendemain, à trois heures, M. Cameron annonçait que Sir John ne pouvait s'occuper de la proposition qu'il lui avait faite de s'adresser au Parlement Impérial, vû l'absence du Gouverneur-Général.

M. James MacDonald propose alors de nouveaux l'amendement qu'il avait fait la veille pour que les témoins, ne fussent pas entendus maintenant. Cet amendement fut adopté sur la division suivante:

Pour:—Hons. MM. MacDonald, Blanchet, et le Président;

Contre :—Hons. MM. Blake et Dorion.

Lorsque le président donna son vote, des sifflets se firent entendre dans la salle.

M. Cameron dit qu'il désirait faire savoir que le gouvernement était prêt à instituer une commission royale qui aurait tous les droits et priviléges du comité nommé par la Chambre.

M. Blanchet fit alors une motion d'ajournement qui fut adoptée sur la même division que la précédente, avec accompagnement de sifflets.

Chacun s'en retourna plus ou moins désappointé de se voir privé des jouissances que l'enquête réservait au public pour les vacances.

Quant à ceux qui ont provoqué cette enquête et ont assumé la responsabilité des accusations graves lancées

contre le gouvernement, ils crurent que la conduite du comité n'avait d'autre but que d'empêcher l'enquête et ils prirent alors une résolution énergique. Le lendemain, les journaux libéraux publiaient les copies des fameuses lettres dont les originaux sont entre les mains de M. Starnes.

Ces lettres établissent :

10. Que Sir Hugh Allan, dès l'été 1871, était en négociations avec des capitalistes américains au sujet du contrat du Pacifique;

2e. Que leur premier objet fut d'empêcher MM. Brydges et MacPherson de leur faire de l'opposition et de s'assurer le support de plusieurs autres hommes influents, tels que M. Abbott, M. Hincks, le fils du ministre, etc., en leur donnant des actions dans la compagnie pour sept à huit cent mille piastres;

30. Que pour se conformer aux exigences du public et au désir du gouvernement il fut convenu que les noms des capitalistes américains, avec qui Sir Hugh était en négociations, seraient retranchés ostensiblement de la compagnie et leur actions entrées sous le nom de sujets anglais et canadiens:

40. Que Sir Hugh Allan obtint le contrat, mais qu'il fut obligé de dépenser une somme de \$356,000 pour s'assurer l'appui des membres de la Chambre, de plusieurs journaux, etc.

50. Que d'abord Sir George Cartier lui fit opposition, mais qu'il le força de se mettre de son côté en s'assurant le concours de ses partisans politiques, et des membres de la Chambre et de la division Est de Montréal.

## LETTRES DE MM. BLAKE ET DORION.

Les journaux qui contenaient ces documents publiaient en même temps deux lettres de MM. Blake et Dorion annonçant qu'ils ne pouvaient siéger dans une commission royale—lo. parce que cette commission serait nécessairement sous la direction et le contrôle du gouvernement; 20. parce que la volonté de la Chambre avait été de faire faire l'enquête par un comité de la Chambre et non par une commission royale; 30. parce que Sir John lui-même avait dit qu'il était surpris qu'ils eussent consenti à siéger dans le comité et avait parlé de manière à faire croire qu'il n'avait pas confiance en leur impartialité.

LETTRE DE MM. CAMERON, MACDONALD ET BLANCHET.

Ces messieurs ont publié une déclaration dans laquelle il nient énergiquement qu'il y ait eu entente entre eux et le gouvernement pour retarder l'enquête, ils ont cru faire leur devoir en suivant les instructions de la Chambre.

### EXPLICATIONS DE SIR HUGH ALLAN.

Le lendemain, les journaux ministériels publiaient une lettre de Sir Hugh Allan dans laquelle il fait les déclarations suivantes:

10. Dans l'automne de 1871, il apprit par Sir Francis Hincks que certains capitalistes américains avait proposé au gouvernement de se former en société pour construire le Pacifique, mais que ces propositions n'avaient pas encore eu de suites ;

20. Il entra alors en négociations avec ces capitalistes américains et ils jetèrent ensemble les bases d'une société.

30. Il s'aperçut bientôt qu'on voyait d'un mauvais œil les noms de tant de capitalistes américains dans la compagnie, et, en effet, le bill passé par la chambre exigeait que tous les directeurs fussent des sujets anglais;

40. Il continua cependant d'avoir des relations avec les capitalistes américains dans l'espoir que le gouvernement ne tiendrait pas absolument à l'accomplissement de cette condition au sujet des étrangers.

50. Il s'occupa alors d'obtenir le contrat et dépensa des sommes d'argent considérables pour aider ses amis dans les élections et surtout pour promouvoir le chemin de colonisation du Nord; mais il déclare emphatiquement qu'il n'y a jamais eu de convention entre lui et le gouvernement ou aucun de ses membres, par laquelle il devait, en retour du contrat, dépenser de l'argent pour les membres du gouvernement ou leurs amis politiques dans les élections, et il affirme qu'aucune somme d'argent venant de ses associés américains n'a été employée à cette fin:

60. Lorsqu'il eût appris, au mois d'octobre dernier, aux capitalistes américains qu'ils ne pouvaient en aucune manière entrer dans la Compagnie et que toutes négociations à cet effet 'devaient finir, M. McMullen lui demanda une somme d'argent considérable pour le rembourser des dépenses qu'il avait faites dans l'intérêt commun. M. Allan trouva cette réclamation si exorbitante qu'il ne voulut pas d'abord en tenir compte, mais réfléchissant ensuite que McMullen et ses amis pourraient lui faire tort et nuire au succès du Pacifique, s'il publiait les lettres qu'il leur avait écrites d'une manière un peu inconsidérée, il consentit à leur donner une certaine somme d'argent, dont la plus grande partie payable comptant, et le reste, lorsque les lettres lui seraient remises après

la session, pourvû qu'elles ne fussent pas publiées dans l'intervalle.

C'est alors que ces lettres et la balance d'argent revenant à McMullen furent déposées entre les mains de M. Starnes.

Enfin les journaux de samedi matin contenaient une proclamation instituant une commission royale composée de la même manière que le comité d'enquête nommé par la Chambre et ayant les mêmes droits et pouvoirs. Mais MM. Dorion et Blake ayant refusé de faire partie d'une commission royale, on se demande ce qui va arriver.

Tel est le résumé aussi complet que possible des procédés qui ont eu lieu la semaine dernière. Inutile de dire que l'opinion publique est surexcitée et suit avec intérêt les péripéties du drame du Pacifique. Quel sera le dénoûment?

L. O. DAVID.

### NOTRE-DAME DE LOURDES.

Dimanche prochain aura lieu la bénédiction de la première pierre de la chapelle consacrée à Notre Dame de Lourdes. Ce sera une belle cérémonie. Le Rév. M. Lenoir a fait, dimanche dernier, un appel éloquent aux fidèles réunis dans l'église St. Jacques pour les engager à assister à cette brillante démonstration et à profiter de l'occasion pour favoriser l'œuvre à laquelle il dévoue depuis si longtemps toute son activité, tout son zèle apostolique. Personne au monde ne sera plus heureux que lui, dimanche prochain, si la population catholique répond à son appel. Elle y répondra nous en sommes sûrs, tout le monde voudra contribuer au succès d'une œuvre à laquelle les circonstances donnent tant de prestige.

Il est incontestable que des miracles ont lieu en ce moment en différentes parties de la France et surtout à Lourdes, que la Sainte Vierge est apparue, qu'elle a parlé aux hommes et leur a manifesté la volonté du ciel. Il n'est pas plus sensé de nier des faits surnaturels si bien attestés que tout autre fait appuyé sur le témoignage des hommes.

Nous dirons même plus que cela.

Si ces faits n'étaient que pure invention on ne verrait pas la France continuer de se porter avec tant d'enthousiasme vers les lieux consacrés par les apparitions de la mère de Dieu. Et ce ne sont pas seulement des ignorants, des pauvres et des petits qui croient à ces manifestations surnaturelles, ce sont des prêtres, des évêques, des savants, des riches, des grands de ce monde.

Un jour, ce sont des députés, des membres de l'Assemblée nationale qui vont à Lourdes implorer la Sainte-Vierge pour la France. Un autre jour, ce sont cent quarante officiers de l'armée française, des hommes peu crédules généralement, qui vont en ces lieux affermir leur foi.

Pour qu'on fasse de pareilles démonstrations dans un pays où le respect humain est si puissant, où l'on craint tant les sarcasmes de l'incrédulité, il faut que les faits rapportés soient bien vrais.

Pour nous, nous y croyons, parce que tous les jours on est obligé de croire sous peine de passer pour insensé des choses qui sont beaucoup moins attestées.

D'ailleurs il est des époques où l'intervention divine est nécessaire pour ramener le monde égaré dans la bonne voie. Or, jamais époque n'eut plus besoin de cette intervention céleste; une grande lumière est nécessaire pour dissiper les ténèbres qui enveloppent la terre.

Si le monde n'est pas destiné à périr bientôt, si les derniers temps ne sont pas arrivés, il faut une immense réaction dans les âmes, dans les consciences, dans les principes qui gouvernent les hommes; or, cette réaction ne se fera pas sans que le doigt de Dieu apparaisse bien visiblement dans les choses humaines.

Il semble que c'est la mère de Dieu qui s'est chargée de sauver le monde en lui montrant le signe que vit Constantin autrefois. Elle veut récompenser la terre de l'honneur qu'on lui a fait en proclamant son immaculée conception.

Lorsque tout le monde la glorifie, il est juste qu'on lus élève un sanctuaire dans un lieu qui lui est spécialement consacré, dans la ville qui porte son nom.

Plus qu'aucun peuple nous sommes intéressés à l'implorer, puisque c'est elle qui doit sauver l'Eglise, notre mère par la foi, et la France, notre mère par le sang.

D'ailleurs, nous aussi, nous avons besoin de miséricorde, de protection et de réaction, nous aussi nous avons besoin des faveurs du ciel. Elles ne nous ont pas manqué dans le passé et nous en avons d'autant plus besoin que nous les méritons moins.

qu'il ne voulut pas d'abord en tenir compte, mais réfléchissant ensuite que McMullen et ses amis pourraient lui faire tort et nuire au succès du Pacifique, s'il publiait les lettres qu'il leur avait écrites d'une manière un peu inconsidérée, il consentit à leur donner une certaine somme d'argent, dont la plus grande partie payable comptant, et le reste, lorsque les lettres lui seraient remises après

vers les abîmes. Sans elle la France elle même n'est qu'un ange déchu. Les uns disent que c'est la monarchie qu'il lui faut, d'autres, la république; une seule chose lui est essentielle: la religion.

L. O. D.

### ANTI-CHOLERIQUE DU DR. CREVIER.

Ce remède célèbre dont l'efficacité est attestée par des prêtres, des médecins et des milliers de personnes, est plus nécessaire que jamais.

A vendre au laboratoire du Dr. Crevier, No. 44, Rue Bonse-cours, et chez MM. Devins & Bolton, pharmaciens, Bue Notre-Dame, Montreal.

### CA ET LA.

### LA ST. JEAN-BAPTISTE.

Une correspondance, que nous n'avons pu publier dans notre dernier numéro, nous apprenait que la St. Jean-Baptiste avait été célébrée avec éclat à Windsor où plusieurs sociétés s'étaient donné rendez-vous de plusieurs lieues à la ronde,

Après la messe, pendant laquelle un éloquent sermon fut prêché par le Rév. Père Laurent, les sociétés se rendirent en procession dans un magnifique verger appartenant à M. Vital Ouellette, l'un des plus riches propriétaires de Windsor. On passa le reste de la journée dans cet endroit charmant, au milieu des manifestations les plus sincères de la joie et du patrio-

M. N. Tétrault, président de la société St. Jean-Baptiste de Chatham ouvrit la série des discours par quelques paroles pleines de tact et d'apropos. Il fut suivi par MM. J. A. Foisy, avocat, E. A. Lacroix, ex-président de la Société St. Jean-Baptiste de Détroit, l'un de nos collaborateurs, M. Morin et M. Casgrain qui tous firent honneur à la fête du jour.

### •• L'ACADÉMIE COMMERCIALE DE MONTRÉAL.

Nous applaudissons aux remarques faites par le National sur cette excellente institution dans les lignes qui suivent :

La distribution des prix aux élèves de cette institution a eu liet hier matin, au milieu du concours ordinaire de parents et de citovens. Ce jour, tant désiré par les écoliers, n'est pas moins bien accueilli par les parents, heureux de voir récompenser publiquement le travail et les bonnes dispositions de leurs enfants.

La foule était nombreuse et cela se comprend, car il existe peu de maisons d'éducation auxquelles le public porte autant d'intérêt qu' l'académie commerciale de Montréal, qui répond à un des besoins les plus impérieux de notre époque

A un des besoins les plus imperieux de notre époque.

Nous avions des collèges où les jeunes gens faisaient d'excellentes études classiques, et se préparaient très-bien aux professions libérales, mais il nous manquait à Montréal, une école dans laquelle le jeune homme qui se destine au commerce et à l'industrie, puisse puiser les connaissances pratiques qui lui

sont nécessaires.

Ce vide a été combié par l'académie commerciale qui sous l'intelligente direction de M. Archambault, puissamment secondé par d'habiles professeurs, est devenue une des meilleures écoles commerciales du continent.

écoles commerciales du continent.

Quelques citoyens de Montréal, Son Hon. le Juge Coursol,
A. Jodoin, écr., Ed. Murphy, écr., et Comte, écr., ont fondé des
prix annuels de \$50, qui sont accordés aux élèves qui se sont
distingués par leur application à l'étude et leurs succès.

Cette prime est accompagnée d'un diplôme encadré et qui
demeure pour l'élève un précieux souvenir. Cette année c'est
à MM Robert Anderson, Joseph Ducharme, Henri Lépine et
Emile Vanier qu'ont été accordées ces récompenses.

Emile Vanier, qu'ont été accordées ces récompenses.

A ces remarques nous n'ajouterons qu'un mot d'éloge pour les hommes généreux qui ont eu la bonne pensée de fonder des bourses en faveur des élèves de l'académie. Rien de plus propre à favoriser l'éducation que ces bourses qui procurent à des enfants pauvres le moyen de développer des talents quelquefois remarquables. Il y en a tant de ces enfants distingués qui restent inconnus faute d'argent! La plus belle aumône qu'on puisse faire, la charité la plus utile à la société, la plus patriotique est de donner à la patrie des hommes instruits, d'empêcher qu'aucun talent ne soit perdu. Nous espérons que d'autres citoyens imiteront l'exemple de MM. Coursol, Murphy, Jodoin et Comte.

## NOUVELLES GENÉRALES.

M. Goudge, indépendant, a été élu à Hants, Nouvelle-Ecosse, sur le capitaine Armstrong, ministériel. M. Goudge remplace donc M. Howe comme député de Hants.

On mande d'Halifax, que l'hon. M. W. A. Henry, qui faisait partie de la délégation de la Nouvelle-Ecosse, à la conférence de Québec et à celle de Londres, va faire de l'opposition à M. H. McDonald, à Antigonish.

Un jeune garçon bien connu à Montréal s'est noyé, le jour du Dominion, en traversant de Montréal à l'île Ste. Helène. Ils étaient trois dans une chaloupe, l'un de ses compagnons ayant voulu changer de place avec lui, la chaloupe chavira et l'infortuné garçon qui ne savait pas nager se noya. Il était le seul soutien de sa pauvre mère. Il avait vendu longtemps les journaux dans les rues, et il avait fait souvent ses trois et quatre piastres par jour. Depuis quelques mois il avançait aux petits garçons l'argent dont ils avaient besoin pour acheter des jours aux et su faissit avançaix accommission. des journaux et se faisait payer une commission.

La célébration de la fête nationale a été bien brusquement et tristement interrompue, à Coaticooke. Deux hommes, Edouard Vallières et Thomas Mehern, étaient occupés à tirer tour dans les rues de la grande vine preunt du caractère execanon. Ils venaient de tirer un coup et commençait à reharger, lorsque la décharge partit tout à coup et prématurénent.

Les pauvres malheureux eurent les mains emportées et l'une dans les rues de la grande vine preunt un caractère extraordinaire à cette causerie guerrière.

—Tu ne parais pas trop fatigué, Pataud, dis-je à un vieux sergent, trois fois chevronné, se trouvant à ma droite; on dirait que tu viens de l'exercice! Dieu sait, pourtant, que nous le canon. Ils venaient de tirer un coup et commençait à recharger, lorsque la décharge partit tout à coup et prématuré-

furent lancés à une grande distance. Leur mort fut instantanée. M. le coroner Woodward alla tenir l'enquête dans la soinée. Le jury a été d'opinion que ce pénible accident a été causé par le manque de précaution dans la manière de nettoyer et de charger le canon. Comme bien on pense, cette lugubre affaire a dû jeter un voile de deuil sur la localité, où de grands préparatifs avaient été faits pour chômer dignement la fête nationale.—Pionnier de Sherbrooke.

### CHANSON.

LE 26 JUIN, AU COLLEGE L'ASSOMPTION.

Sur l'air : Canadiens, venez vous joindre.....

Salut! ô maison chérie Berceau de mon âge d'or! Salut! seconde patrie Que j'aime à revoir encor! Ton clocher et la chapelle, Et tes murs silencieux, Ah! tout chez toi me rappelle Qu'ici l'on fait des heureux.

Revoyant sa maisonnette, Le nid fait par ses aroux, Ne voit-on pas la fauvette Entonner un air joyeux! Sa voix plus belle et plus forte Ravit alors l'églantier, Et sa plus belle note Est pour son tendre foyer.

III.

Dans ces riantes allées Serpentant sous les ormeaux, Dans ces ombreuses ramées, Où chantent les chœurs d'oiseaux; Dans ces frais et verts bocages, Dans ces bosquets si charmants. Plus heureux qu'un des sept Sages, J'ai retrouvé mes quinze ans.

Plus d'un compagnon fidèle Accourt me serrer la main : Que sa figure étincelle!— D'émoi son cœur est trop plein. Mais au milieu de mes frères J'aperçois mes professeurs: Sous leur regards tutélaires Nous sentons battre nos cœurs.

A chaque pas que i'avance Surgissent maints souvenirs: Là furent mes jeux d'enfance Parmi les tendres zéphirs : Plus loin sont nos promenades, A l'ombre d'épais rameaux, Où, feignant d'être malades, Nous goûtions un doux repos.

Ici le Dieu du silence Fut témoin de mes labeurs ; J'escaladai la science Armé de mes vieux auteurs, Reconnaissez-moi, Saturne, Mars, Jupiter, Apollon, Noir Vulcain, puissant Neptune, Et toi, terriblePluton!

VII.

Ballotés par la tempête, Ici-bas disséminés, On nous donne un jour de fête Pour nous voir tous rassemblés; Honneur au digne Lévite, Qui nous fit un si beau jour ! Oh! n'est-ce pas qu'il mérite Un joyeux refrain d'amour!

Toi, chantre aux mille harmonies Orgue, doux écho des cieux, Redis par tes mélodies L'hommage d'un cœur pieux. Que ta puissante cadence Se prête à nos sentiments! Qu'un chant de reconnaissance Résonne au loin dans nos rangs!

> Z. MAYRAND Ancien Elève.

## LES ETAPES D'UN CONSCRIT.

### VEILLÉE AU BIVOUAC.

Notre escouade entourait un feu de bivouac dans les Champs Elysées à Paris; c'était pendant les journées de juin 1848. Notre bataillon se reposait des combats soutenus pendant la journée. A 8 heures du soir, nous avions été envoyés en réserve, et les feux allumés, la soupe faite et engloutie, avec voracité, par nos estomacs affamés, chacun alluma sa pipe et, suivant l'usage, on se raconta les péripéties des combats sou-tenus depuis deux jours : la fusillade qui retentissait de loin en loin dans les rues de la grande ville prêtait un caractère ex-

avons marché, couru, grimpé par-dessus ces tas de pavés qu'ils appellent des barricades! Moi, les jambes me rentrent dans le

appellett des barricades! Moi, les jambes me rentrent dans le ventre; je parie qu'elles sont racourcies de six pouces!

—Oh! toi, Blauquer, tu te plains toujours; quand tu auras trainé, comme moi, la clarinette, pendant 12 ans, en Afrique et ailleurs, tu auras le droit de te plaindre; si on t'en laisse le temps! J'étais comme toi la première année de service; c'est surtout ma première étape dont je me souviendrai toujours! cristi que c'était dur; quand j'y pense j'ai mal aux pieds!

—Voyons racontes nouslà te première étape doit être.

—Voyons, racontes-nous-là, ta première étape, ca doit être drôle, et ça vaut mieux que de parler des camarades que nous avons laissés sur le terrain ou qui souffrent aux ambulances!

—Eh bien, soit! Vous saurez donc, camarades que j'ai tiré au sort en 1835. Mon père, cultivateur d'une petite ferme près d'Abbeville, en Picardie, ne pouvant m'acheter un homme, attendu que j'avais derrière moi trois frères et deux sœurs, me dit un beau jour: "Mon pauvre Pierre! tu vas subir le sort; si tu amènes un mauvais numéro, il faudra partir, mon garçon; tu sais que nous sommes pauvres, il me serait impossible de trouver deux ou trois mille francs pour t'acheter un remplaçant. D'ailleurs tu exempteras ainsi ton frère Louis; tu es fort, courageux; Dieu te protègera. J'en suis bien chagrin,

tu es fort, courageux; Dieu te protègera. J'en suis bien chagrin, mon gars, mais contre l'impossibilité, il n'y a pas de loi."

Je me résignai à cette nécessité, sans trop de peine, et huit jours après je partais pour Abbeville avec mon père et mon frère Louis. Nous nous dirigeames de suite vers la Mairie où avait lieu le tirage. Je voulus moi-même prendre mon billet à cette satanée loterie. Je plongeai donc ma main dans la botte et je présentai au sous-Préfet qui présidait le netit panier roulá contenant ma destinée. No 3 grie til après petit papier roulé contenant ma destinée. No. 3, cria-t-il, après

J'étais sûr d'être pincé, n'ayant aucun cas d'exemption. Mon père et mon frère pleuraient; moi, j'étais un peu ému, mais je me raidis et je sortis, en chantant, pour faire parade de mon courage que nous affermimes encore par un petit air de réqui-qui, avant de regagner le village, puis j'achetai deux ou trois auues de rubans tricolores, qui me servirent à fixer à ma casquette, un gigantesque numéro 3 imprimé.

Un mois après, dans le costume du père Adam, je saluais mi-On mois apres, dans le costume du pere Adam, je saluais mi-litairement, monsieur le Préfet et toute la séquelle, au mo-ment où il criait : bon pour le service / Le secrétaire recruteur; m'annonçait, de son côté, que j'etais incorporé au 3e bataillon des Chasseurs de Vincennes. Cette cérémonie avait lieu le 19 mars 1839!

Le ler mai, un gendarme frappait à notre porte et me pré-sentait une pancarte imprimée : c'était une feuille de route ! Je

sentait une pancarte imprimée: c'était une feuille de route! Je devais rejoindre le dépôt du bataillon, à Orléans, où il tenait garnison: 55 lieues à mettre les pieds l'un devant l'autre! Pas moyen de prendre de voitures, ça coûte trop cher; j'aimais bien mieux réserver le petit pécule dont mon père me gratifiait, pour payer ma bienvenue au régiment et une partie de ma masse, ce qui vous fait toujours bien accueillir des chefs.

Mon père m'avait acheté à Abbeville, un vieux sac d'occasion, en peau de veau; ma mère le bourra d'un tas de linge; bas, chemises, mouchoirs, cravattes de laine, que sais-je? Une paire de souliers de rechange était fixée sur le côté, un pain de six livres bouclé dessus. Ainsi équipé, un bon bâton à la main, une gourde pleine d'eau-de-vie pendue au côté, je dis adieu à toute la famille!

Inutile de vous raconter cette scène-là; pour vous tous, ça été la même chose sans doute. Beaucoup de larmes, beaucoup de souhaits:

"Portes-toi bien! prends garde à toi! écris-nous souvent; ne te fais pas punir, etc."

Mon frère m'accompagna un bout de chemin. Je devais être arrivé à Amiens le lendemain soir. C'est de cette ville que par-taient tous les conscrits du Département de la Somme, pour rejoindre les différents dépôts.

Je débutai dans ma carrière de pousse-caillouz par une bonne

chance. A peine avais-je fais une lieue, qu'une voiture de richard me dépassa; attelée de deux chevaux, elle était conduite par un domestique en livrée, il allait à Amiens chercher son maître. Ma figure lui plut sans doute, car il moffrit de son maître. Ma figure lui plut sans doute, car il m'offrit de monter à côté de lui sur le siége. Je n'ai pas besoin de vous dire que d'un saut je fus à mon poste; débouclant mon sac, je le plaçai à mes pieds et me voilà, comme un grand seigneur, en route pour la capitale de notre province! Ce brave homme ne s'en tint pas là, il voulut absolument me faire manger avec lui à son auberge où nous arrivâmes à 2 heures après-midi. "J'ai été soldat, voyez-vous, me dit-il, et je sais ce que c'est que de norier le sac: on est bien content de le déposer de temps à de porter le sac; on est bien content de le déposer de temps à autre et de se délasser les jambes en faisant courir les chevaux à votre place."

Nous sortimes ensemble pour visiter la ville. J'allai à la Place m'informer du lieu de réunion des conscrits et de l'heure. On me répondit que le général de brigade nous passerait en revue le lendemain à 6 heures du matin sur le champ de Mars et que nous partirions à 7 heures, sous la conjuite de sous-officiers, pour le lieu de notre destination, et on me remit un billet de logement

Je lus sur le petit carré de papier: M. Houlin, marchand boucher, rue du Beffroi, No. 10. Je me présentai chez mon hôte. Il me répondit qu'il ne pouvait me loger; "Mais, tenez, mon brave, voilà quarante sous; allez à l'auberge et par-dessus le marché, faites-vous la soupe avec ç; et il me présentait un bon morceau de bœuf de deux ou trois livres." Je remerciai chaudement et ruvine à l'auberge où la fis un not au feu d'ors chaudement et revins à l'auberge où je fis un pot au feu d'or-donnance. Par là-dessus je dormis les poings fermés.

A 5 heures les clairons et les tambours battant et sonnant la Diane, me réveillèrent en sursaut. Je trouvai cette musique

peu de mon goût, et cependant je devais m'y habituer car je l'ai assez entendue pendant douze ans, ce concert-là.

Les Pilules du Dr. Colby sont un remède sûr.

Les annonces de naissance, mariage ou décès seront publiées dans ce journal à raison d'un écu chaque.

### NAISSANCE.

En cette ville, le 2 juillet courant, la dame de George Harwood, Ecr., de la maison Desbarats, une fille.

## MARIAGE.

A St. Ours, le 21 Juin, par le Révérend Messire R. LaRue, cousin du marié, le Dr. Omer LaRue, de Putnan, Conn., à Delle Hermine David, fille du Dr. David, de St. Ours. L'neureux couple est parti pour les Etats-Unis. Nos meilleurs souhaits.

### DÉCÈS.

A Montréal, le 22 Juin, à l'âge de 65 ans et six mois, Mr. Jean Bap-tiste Labelle, époux de Dame Josephine Tourville.

[Enregistré en conformité de l'acte concernant les droits d'auteur de 1868.1

 $\mathbf{LE}$ 

# CHEVALIER DE MORNAC

CHPONIQUE DE LA NOUVELLE-FRANCE

(1664)

PAR JOSEPH MARMETTE

(Suite.)

CHAPITRE III.

GASCONNADES ET SAUVAGERIES.

-A votre santé, chef, s'écria Mornac en vidant d'un seul trait un grand gobelet de vin d'Espagne.

-Oah! répondit Griffe-d'Ours en l'imitant. Il était trois neures de l'après-midi.

Un gai rayon de soleil qui tombait sur les fenêtres de l'hôtellerie de Jacques Boisdon, venait se jouer sur le bord luisant des gobe-lets d'étain et d'un lourd broc, rempli de vin, reposant sur une table massive, auprès de laquelle étaient assis le chevalier Robert de Mornac et le chef agnier Griffe-d'Ours surnommé la Main Sanglante.

Vivement éclairées par la gerbe de lumière, qui faisait étinceler comme autant de rubis les Souttelettes de vin rouge répandu sur la table, les figures du gent lhomme et de l'Iroquois Présentaient le plus curieux contraste. Animé Par la douce chaleur du vin, le visage de Mornac exhalait un air de gaîté satisfaite et spirituelle. Les longues boucles de ses cheveux frisés en torsades frissonnaient de plaisir sur ses tempes et son front ouvert, tandis que sa longue moustache brune semblait se tordre d'aise et sourire au contact de la fine liqueur Qui empourprait ses lèvres.

Au contraire, la figure luisante et tatouée du Sauvage respirait cet abrutissement féroce que les boissons spiritueuses produisent habituellem nt sur les organisations vulgaires et brutales. Les lèvres de l'Iroquois se crispaient sur ses dents; les pommettes saillantes de ses joues peintes en bleu, prenaient une teinte violacée par suite de la pression du sang sous cette couche de fard, tandis que ses yeux, démesurément ouverts, s'injectaient de fibrilles rouges et que saitouffe de cheveux, droite sur le sommet du crâne et surmontée d'une longue et noire plume d'aigle, s'agitait menaçante à chaque mouvement de tête.

Inconsideré dans ses désirs, suivant toujours l'impulsion du moment, Mornac s'était ima-giné, au sortir du Château Saint-Louis, d'emmener Griffe-d'Ours à l'auberge et de le faire boire, afin, s'était-il dit, de constater combien une brute d'Iroquois pouvait tenir de mesures de vin. De la conception à la réalisation de ce beau dessein, Mornac ne laissa pas s'écouler une minute. L'idée lui en paraissait trèsdrôle, et le Gascon ne reculait jamais devant un caprice de sa folle imagination.

Il avait bien eu aussi la pensée vague de faire Parler le Sauvage sur les mœurs et les usages des Iroquois, dont l'étrangeté de costume et de langage, jointe à la terrible réputation dont ils Jouissaient jusqu'en France, avaient excité au Plus haut point sa curiosite. Mais à peine était-il attablé depuis cinq minutes avec le chef agnier, qu'il s'aperçut qu'il n'en pourrait rien tirer. Car celui-ci (on connaît la terrible Passion des Sauvages pour les boissons eni-vrantes) avait absorbé le vin qu'on lui offrait si volontiers, d'une manière à s'affaisser bientôt sous l'ivresse.

A toutes les questions de Mornac, il répon-dait pir un regard de bête fauve, remplissait son gobelet, le vidait d'un seul coup et glapissait d'une voix rauque : Oah!

Quelques buveurs, attablés dans un coin plus sombre de la taverne, regardaient avec stu-peur cette scène étrange, et se demandaient si le féroce enfant des bois n'allait pas, dans son

ivresse, se jeter sur eux pour les égorger. Seul, Mornac ne semblait nullement songer qu'il courait un danger, et son œil curieux se Promenait sur son étrange vis-à-vis, tandis que sa main longue, mais fine, jouait avec les boucles soyeuses de sa chevelure.

Ces longs cheveux de mon frère blanc feraient un beau scalp, bégaya tout à coup Griffe-d'Ours entre deux hoquets.

Tu crois, mon vieux! repartit le Gascon en éclatant de rire. Si ma chevelure te plaît sorte, je t'assure, mordious! que i'v tiens. pour le moins, autant que toi; et cette longue épée que voici partage absolument, sur ce Point, ma manière de penser.

Oah! ricana Griffe-d'Ours.

Oah! répéta Mornac en caressant le pommeau d'argent ciselé de sa bonne lame.

Un éclair courut sur la prunelle fauve du Sauvage, qui étendit soudain le bras vers le chevalier, mais se contenta pourtant de saisir le broc de vin rouge et d'en verser ce qu'il contenait dans son gobelet, qu'il vida les yeux

fixés sur le Gascon. Hola! père Boisdon! s'écria Mornac, en frappant la table avec le cul du broc. A boire, respectable hôtelier! l'air de la Nouvelle-France me dessèche la gorge.

Par saint Jacques, mon patron vénéré murmura le timoré Boisdon, à l'oreille du jeune homme, vous allez, bien sûr, être cause d'un

malheur, monsieur le chevalier! Ne vovezvous pas qu'il est gris?

-Sois tranquille; avant dix minutes je le saoule et le couche sous la table. J'en ai terrassé de plus forts, va. cap-de-dious!

-Mon Dieu! mon Dieu! que va-t-il arriver! soupira Boisdon en descendant à la cave.

Et dans le coin sombre, les buveurs ne bu-vaient plus. Ils auraient bien voulu sortir; mais l'Iroquois se trouvait près de la porte, et ils craignaient qu'il ne vint à se jeter brusquement sur eux.

Boisdon s'approcha timidement de la table dont il s'éloigna aussitôt après y avoir déposé le broc demandé.

Mornac remplit le gobelet du Sauvage, ainsi que le sien qu'il but, en savourant chaque gor-gée avec de petits claquements de longue ap-

Le regard du sauvage se fixait de plus en plus sur la tête du gentilhomme. Par trois fois il remplit et vida son gobelet sans quitter des yeux les boucles frisées du chevalier.

-A la longue vieillesse de ma chevelure, fit Mornac qui but un rouge bord, et puisse-t-elle blanchir en paix sur mon crane!

A ce défi, Griffe-d'Ours poussa un rugisse-ment et s'élança vers Mornac en brandissant

Il avait grand'peine à se tenir sur ses imbes. Prompt comme l'éclair, le Gascon lui saisit le poignet qu'il lui tordit en l'attirant vers la

Le Sauvage tomba d'abord sur le genou, puis s'affaissa près de la table, sous laquelle Mornac le poussa du pied. L'Iroquois était ivre-mort. Les buveurs du fond de la salle s'élancèrent vers la porte sans payer leur consommation,

et se sauvèrent à toutes jambes.

—Là! voyez-vous, monsieur! s'écria Boisdon. En voilà qui décampent sans me payer; et cela par votre faute!

On a remarqué, sans doute, la progression descendante du respect de Boisdon pour le chevalier de Mornac. D'abord il l'avait nommé : monsieur le marquis, puis monsieur le comte, et enfin M. tout court.

-Oui! continua Boisdon, qui me payera ce vin-là, maintenant? Ne vous avais-je pas dit que vous me feriez un malheur? Et cet homme dangereux, comment m'en débarrasser lorsqu'il se réveillera?

-Sandis! oublies-tu donc à qui tu parles, marouffle! s'écria Mornac échauffé par le vin. Tiens! voici un louis, paye-toi, et si cette brute te veut causer noise à son réveil, viens me chercher en haut et je te la mettrai proprement à la porte. Car, un animal de la sorte ne mérite pas mieux.

Tandis que la figure de Boisdon se rassérénait, et que le bonhomme se confondait en excuses et en remerciements, Mornac gravit lestement l'escalier qui menait au second étage

Le Gascon avait la jambe ferme comme un soldat à jeun sur le champ de parade. Il buvait sec, ce digne chevalier! S'il ai-muit les longues phrases et les grands coups d'épée, il affectionnait aussi particulièrement les grands verres, et les savait vider royalement.

Mornac, n'ayant rien de mieux à faire pour le moment, s'étendit sur son lit et s'endormit bientôt. Ce n'est pas que le vin l'eût alourdi. Oh! que non! Mais, fatigué par une longue traversée, et trouvant plus confortable le lit de l'auberge que le cadre étroit dans lequel il avait dû dormir pendant près de deux mois, le jeune homme avait sommeil; ce qui, du reste, arrive aux plus gens de bien même quand ils n'ont point bu.

Il ne s'éveilla que deux heures plus tard, et grace encore à la pesanteur de la grosse main de Boisdon, qui lui secouait l'épaule.

Pardon, monsieur le comte (la pièce d'un louis avait fait remonter l'estime de l'aubergiste), pardon, si je me permets de mettre fin à votre somme; mais il est six heures, et votre souper sera bientôt prêt.

Je t'absous, cadédis! je t'absous, brave homme, du moment que tu n'interromps une de mes jouissances que pour m'en procurer une Sais-tu que ce léger sommeil m'a remis en appétit, et que je me sens d'énormes cavités sous les côtes?

-Monsieur le comte est bien bon de rendre indirectement un hommage aussi flatteur à ma cuisine. Mais il m'avait toujours semblé que c'était plutôt l'exercice et le grand air qui excitaient à manger,

-Eh! eh! père Boisdon, vous oubliez le vin dans votre nomenclature.

-C'est vrai! c'est vrai! Et puis, monsieur le comte, ce n'est pas pour vous offenser, mais vous buvez sec. Eh!eh!

-N'est-ce pas ? fit Mornac en s'étirant les bras avec un air satisfait. Sais-tu que c'est attribut royal, et que je le tiens du grand roi Henri IV par la famille de Navarre, à laquelle la mienne est liée d'assez pres.

Si Mornac n'eût pas été un tantet vantard et menteur, il n'eût vraiment pas été Gascon.

-Oh! mais, dites donc, père Boisdon, votre Iroquois vous a-t-il donné bien du mal, ou cuvet-il encore son vin?

-Non, monsieur le comte, il s'est réveillé, il y a un quart d'heure à peine, et s'en est allé tout de suite. Il avait encore l'air bien farouche, et je l'ai vu qui errait sur la grand'place comme âme en peine. Pourvu, maintenant, qu'il n'aille pas faire de mauvais coups. Car, lorsqu'ils sont saôuls, ces Sauvages sont encore plus terribles qu'à jeun. Mais monsieur le comte veut se lever ; je m'en vas.

-C'est bon, fit Mornac, qui se mit sur son séant. Je voudrais faire un brin de toilette; en ai-je le temps avant souper?

—Heu!.....oui, répondit l'hôtelier en ti-rant de son gousset une énorme montre d'argent, dont un seul coup bien asséné aurait assommé un ours. Monsieur le comte a une dizaine de minutes à lui.

-Oh! alors, j'aurai fini assez tôt pour ne me point faire attendre.

Boisdon sortit et le chevalier sauta à bas de

Comme il n'avait que le pourpoint et le haut-de-chausses que nous connaissons, la toilette de Mornac ne lui prit pas beaucoup de temps. Seulement, au lieu des lourdes bottes que nous lui avons vues en premier lieu, il chaussa d'abord une paire de bas de soie qui lui montaient au-dessus du genou, et puis enserra ses pieds en des souliers, à boucles d'or et qu'on appelait bottes de ville ou bottines. Ensuite, il tira de sa valise une assez jolie paire de manchettes en fine batiste ornée de dentelles, ainsi qu'une large cravate de point d'Espagne, qu'il nous sur sa gorge par un ruban e, et dont il laissa pendre les bouts en cascades sur le devant du pourpoint. Puis il raffermit sa chevelure et retortilla sa longue moustache brune.

Ainsi fait, il avait l'air si crâne, que lorsqu'il sortit de sa chambre, demoiselle Perpétue Boisdon (1) sentit battre vivement son cœur, sous sa maigre poitrine; et je crois que, si Mornac eût voulu l'embrasser, lorsqu'il la rencontra sur le palier-pardonnez-moi cette médisance sur une femme aussi rigide—elle eût volon-tiers tendu la joue.

Vers les sept heures et demie, Mornac, le feutre à larges bords incliné fortement sur l'oreille gauche, et sa longue rapière au côté, sortit de l'auberge du Baril-d'Or. Il se rendait chez M. Ruette d'Auteuil, qui, l'on s'en souvient, demeurait sur l'emplacement occupé de nos jours par l'Hôtel du Parlement.

Bien que la nuit ne fût pas encore venue, la lumière du jour pâlissait sensiblement, et l'ombre commençait à s'épandre dans les rues

Le chevalier mettait le pied sur la dernière marche du seuil de la taverne, lorsque la bonne grosse figure de Boisdon se pencha par la porte entrebaillée, qui laissait voir aussi la main droite de l'aubergiste armée d'une énorme barre de chêne.

-Monsieur le comte ne trouvera pas mauvais, sans doute, dit le brave homme, que je barricade ma porte à cette heure. Il faut être prudent par le temps qui court; les Iroquois rôdent continuellement aux environs, sans compter ceux qui sont aujourd'hui dans la ville. Savez-vous que je serais bien en peine si celui de cet après-midi allait revenir. Les bons bourgeois n'ont pas toujours l'honneur d'abriter sous leur toit une excellente lame accompagnée d'un poignet aussi solide que le vôtre, monsieur le comte; aussi sont-ils accoutumés de se renfermer de bonne heure. Bien en a pris, l'autre soir, à Nopce qui demeure au pied de la Côte de Sainte-Geneviève. Nicolas Pinel et son garçon, Gilles, s'en reve-naient de leur désert, en haut de chez Nopce, quand ils furent attaqués par deux Iroquois qui manquèrent les prendre vifs. Blessé d'un coup d'arquebuse, dont il est mort au bout de quelques jours, maître Nicolas se précipite de peur, avec son garçon, aval la montagne pour se sauver. Boisverdun, qui était avec eux, lâche son coup de fusil sur les Sauvages, mais sans les toucher. Les Iroquois ayant été se joindre à d'autres, tout près de la maison de Nopce, y tirerent un coup d'arquebuse dans la porte, qu'ils auraient enfoncée si elle n'eût pas été bien verrouillée et barricadée en dedans. Les chiens jappèrent toute la nuit à la Côte Sainte-Geneviève. (2) Vous voyez que les bonnes gens n'ont pas tort de se mettre à l'abri dès la brunante. Quand monsieur le comte reviendra, il n'aura qu'à se nommer, et j'ouvrirai tout de suite.

-C'est bon! c'est bon! dit Mornac impatienté du babil de l'aubergiste, et il s'avança dans la rue Notre-Dame, qui ne devait porter le nom de Buade que vingt ans plus tard.

Comme il allait dépasser la demeure de l'évêque, une jeune femme, à la démarche vive et légère, déboucha, en courant, de la rue du Fort; puis, à cinq pas derrière elle, un homme bizarrement vêtu ou plutôt très-peu vêtu, qui la poursuivait.

-La joue de la vierge pâle est comme une belle fleur que le chef veut admirer de près, criait d'une voix avinée l'homme qui la rejoinit en deux bonds.

Il avait déjà passé son bras droit autour de la taille et allait effleurer de ses lèvres le visage de la jeune personne, lorsque celle-ci se détourna vivement, se dégagea et le frappa en pleine figure de sa petite main fermée.

L'homme ricana et s'élança de nouveau vers elle.

-A moi! au secours! cria la pauvre femme. Le Sauvage allait encore porter sur elle ses mains brutales, quand, soudain, Mornac bondit au devant de lui, son épée nue au poing. Dedaignant d'en frapper de la pointe un ennemi dont les mains sont sans armes, le chevalier rabat violemment le pommeau de son épée sur

(2) Historique Journal des jésuites, 27 avril 1651.

la poitrine nue de l'Iroquois, qui tombe à la ren-

-Griff -d'Ours ! s'écrie Mornac avec surprise. -Oah! s'exclame l'autre en se relevant. Malheur au jeune fou qui a fait couler de l'eau de feu dans les veines de la Main-Sanglante!

Et Griffe-d'Ours lance son tomahâk à la tête de Mornac.

Celui-ci, qui a deviné l'intention du mouvement, fait un bond de côté.

La hache passe en sifflant entre Mornac et la jeune femme, et s'en va frapper le mur du logis de Mgr de Laval.

Aveuglé par la colère, Griffe-d'Ours se jette. le couteau au poing, sur le chevalier qui tombe aussitôt en garde en protégeant la jeune femme.

Légèrement piqué d'un coup de pointe à la poitrine, le Sauvage, que l'épée du gentilhomme tient à distance, pousse des cris furieux. Cette scène n'avait duré que quel ques se-

condes; mais elle se passait tout près du fort des Hurons, et avait attiré l'attention de ces derniers dont une dizaine se précipitent en dehors de la palissade.

Ils entourent l'Iroquois qui brandit son couteau en hurlant.

-Chiens que vous êtes, osez donc porter la main sur un chef, que je vous envoie rejoindre les mânes de vos parents massacrés par les miens! Venez tous!....Vous tremblez; vous n'avez que des cœurs de renards et vos bras sont plus faibles que ceux d'une femme!..

Le cercle des Hurons s'épaississait de plus en plus, grâce anx secours qui leur arrivaient à chaque seconde, et le chef allait être culbuté. tué sa is doute, lorsqu'un bruit de pas retentit dans la rue du Fort, en même temps qu'une voix sonore y criait d'un ton de commandement:

-Arrêtez tous, au nom du roi!

Une dizaine de soldats armés suivaient, en courant, cet homme, qui n'était autre que Louis Peronne, sieur de Mazé, capitaine de la garnison du Fort de Québec.

-Que signifie ce vacarme? demanda-t-il en arrivant.

Mornac s'avança et lui raconta l'affaire en deux mots. Le sieur de Mazé perça la foule qui environnait l'Iroquois, et dit à Griffe-d'Ours:

-Suivez-moi, chef. Vous passerez la nuit au château, avec vos guerriers qui, surpris de ne vous point retrouver ce soir, sont venus se plaindre au gouverneur de votre disparition. étais en train de vous chercher pour vous ramener vers eux quand le bruit que vous ve-nez de faire a attiré mon attention et mes pas de ce côté. Venez, ne craignez rien, et fiez-vous à la bonne foi des Français. Vous resterez toute la nuit au château pour qu'il ne vous arrive rien de facheux, et, demain matin,

vous serez libre de partir.

Le gouverneur avait pris ces dispositions pour empêcher les Iroquois d'errer par la ville, pendant la nuit, en les gardant au château Saint-Louis, où une surveillance immédiate pouvait être exercée sur eux.

Assez content au fond d'échapper aux mains vengeresses des Hurons, ses ennemis mortels, Griffe-d'Ours se mit aussitôt à la disposition du

Il avait déjà fait deux pas quand il s'arrêta. -Jeune homme à face pâle, dit-il à Mornac, nous nous rencontrerons encore sur le sentier de guerre; et toi, vierge blanche, tu viendras avant longtemps habiter le ouigouam du chef!

Il se retourna au milieu des soldats qui l'entouraient et le bruit de ses pas se perdit bientôt, avec ceux des soldats, à l'extrémité de la rue du Fort, où tous disparurent dans l'ombre de la nuit.

-Va-t-en au diable, je ne te crains guère! grommela Mornac, qui, se tournant vers la jeune femme dont la peur avait paralysé les mouvements, ajouta:

-Me permettez-vous, madame, de vous offrir mon bras pour vous conduire à l'endroit où vous désirez aller.

-J'accepte avec reconnaissance, monsieur, répondit la dame d'une voix fraîche et distin-Le chevalier tendit galamment son bras

gauche, sur lequel la jeune personne appuya la main en disant au gentilhomme:

—Je ne vais qu'à deux pas d'ici, chez M.

Ruette d'Auteuil, où je suis invitée à passer la veillée.

-Quelle rencontre fortunée! repartit Mornac. Je suis prié moi-même à cette soirée.

-Vraiment! ce m'est un fort heureux hasard que d'y rencontrer mon sauveur. -Votre sauveur, non, madame, mais bien

lutôt le plus humble de v Ce gredin de Gascon avait le coup-d'œil vif.

Il s'était aperçu tout de suite, malgré l'obscurité, que sa compagne était jeune, jolie et dis-

-Vous devez vous demander, reprit la belle inconnue, comment une jeune femme a pu se hasarder à sortir ainsi seule le soir.

(A continuer.)

### \$50,000 VALANT CONSISTANT EN

# HARDES FAITES.

DRAPS, "TWEEDS," CASIMIRES, CHAPEAUX,
MERCERIES, &c., &c., &c.
Habillements faits à ordre, aux prix les plus réduits
et avec promptitude.
Une visite est solicitée.

R. DEZIEL, 131, Rue St. Joseph

<sup>(1)</sup> On sait que les femmes mariées, chez le peuple n'ayant pas droit au titre de dame. s'appelaient alors demoiselles. Les seules femmes nobles se nommaient dames.



Ligne de Vapeurs de la Malle Royale,

### DE LA COMPAGNIE DE NAVIGATION DE LA RIVIERE OUTAOUAIS.

LIGNE DE JOUR ET DE NUIT ENTRE MONTERAL ET OTTAWA.

Vapeur neuf en fer "Peerless," Capt. A. Bowie, Vap ur "Prince of Wales," Capt. H. W. Shepherd. " "Queen Victoria," Capt. P. Y. Maodonald. " "Princess," Capt. P. McGowan.

REMONTANT.

Les Passagers partent par les convois de 7 a.m. et 5 p.m. pour Lachine par le chemin de fer. et font connection avec les vapeurs: "Prince of Wales" et "Princess" pour Ottawa et places intermédiaires. DESCENDANT.

Les Passagers laissent Ottawa à 7 a. m. et 5 p. m. par les vapeurs "Peerless" et "Queen Victoria," pour Montréal et endroits intermédiaires.

THE BAGAGE FST CHÉQUÉ. (Repas et Cabine extra.)

(Repas et Cabine extra.)

Les Passagers qui laissent Ottawa par le vapeur du soir descendent les Rapides.

Nuls Passagers pour tout le parcours ne sont pris sur le bateau du Samedi soir.

Le confort et l'économie de cette ligne ne peuvent être surpassés, tandis que la route est une des plus pittores que sen Canada. Les Touristes seront enchantés de ce voyage.

Le Fret pour tous les endroits sur l'Outaouais expédiés direct sans aucun d-lai.

On peut se procurer des Billets simples et de retour au Bureau de la Compagnie. 13 rue Bonaventure; au Dépôt du Grand Tronc, Montréal ; et au Bureau, Quai de la Reine, Ottawa.

R. W. SHEPHERD, Président.

## USINES À MÉTAUX DE LA PUISSANCE.

(Etablics en 1828.)

## CHARLES GARTH & CIE.

MANUFACTURIERS ET IMPORTATEURS

DE CUIVRE à l'usage des plombiers, ingé-nieurs et ouvriers d'arrantes nieurs et ouvriers, d'appareils à vapeur et à gaz, usines à cuivre et à fer, etc., etc.
On entreprend aussi le chauffage des bâtiments publics et privés, les conservatoires, les serres, etc., par le moyen de la vapeur ou de l'eau chaude.
Bureau et Manufacture
No. 536 à 542, RUE CRAIG,
MONTREAL.
4-25zz

## HOTEL SAINT-LOUIS, KAMOURASKA

E SOUSSIGNE informe les Touristes qu'il E SOUSSIGNE informe les Touristes qu'il
vient d'onvrir le grand Hôtel tenu par Mme.
Smith depuis six ans. Il a fait à cet établissement
les réparations nécessaires pour qu'il demeure une
maison de première classe. Un piano et autres instruments de musique seront à la disposition des pensionnaires; aussi. des chambres pour les bains à
l'intérieur de la maison et sur la grève.
Le vapeur "Clyde" fera régulièrement deux
voyages par semaine. Le quai n'est qu'à quelques
ras de l'Hôtel. Les voitures de M. Thomas Ward
seront constamment à la disposition de nos hôtes,
et il y aura aussi des chaloupes pour les excursions
aux Isles ainsi que pour la pêche.
A. E. TALROT, propriétaire

et il y aura aussi dos contra peche. aux Isles ainsi que pour la peche. A. E. TALBOT, propriétaire.



### AVISAUX ENTREPRENEURS

DES SOUMISSIONS cachetées adressées au SOUMISSIONS cachetées adressées au soussigné, et endossées 'Soumission pour des travaux à Ste. Anne, Rivière des Outaouais," serontreques à ce bureau, jusqu'à Mini, le Quinzieme jour de Juillet prochaim, pour la confection d'un chenal à travers le haut-fond au pied du Rapide St. Anne, Rivière des Outaouais.

On pourra voir les plans et devis des travaux en question à ce Bureau et au Bureau du Canal Lachine. Montréal, le et après Mergeren, le Deuxième jour de Juillet, où l'on pourra se procurer des blancs imprimés de soumissions et autres informations.

blancs imprimes de souluissions
tions.

Les signatures de deux personnes solvables et responsables résidant dans la Puissance, voulant se porter garants pour l'accomplissement du contrat, doivent être apposées à chaque Soumission.

Le Département ne s'oblige pas cependant à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,

F. BRAUN,

Secrétaire.

Département des Travaux Publics, ¿ Ottawa, 21 Juin 1873.



### AVIS AUX CONTRACTEURS.

ES SOUMISSIONS cachetées adressées au soussigné seront reçues à ce bureau, jusqu'à LUNDI, le 2lème jour de JUILLET courant. à MIDI, pour fournir le charbon de terre nécessaire au chauffage des Bâtisses Publiques, Ottawa.

des Bâtisses Publiques, Ottawa.

On peut voir la spécification à ce bureau ainsi qu'au bureau de l'Ingénieur du Canal Lachine, à Montréal, le et anrès Vendren le Quarre Juiller, où touie autre information nécessaire sera donnée.

Les signatures de deux personnes solvables et responsables voulant se porter cautions pour l'exact accomplissement du contrat, doivent être apposées à chaque soumission.

Le Département ne s'oblige pas cependant à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre

Par ordre, F. BRAUN

Département des Travaux Publics, } Ottawa, 23 Juin 1873.

428-b



O. DESMARAIS,
PHOTOGRAPHE,
Coin des rues Craige & St. Laurent, MONTREAL.

On prend des photographies de toutes grandeurs. Photographies encadrées à bon marché. 3-20 3-20xx 4-20 zz



AVIS AUX CONTRACTEURS.

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au soussigné et endo sées, "Soumissions pour travaux aux Rapides Culbute," seront reçues à ce bureau, jusqu'à Mardt Mid, le 15ème jour de Juiller prochain, pour la construction d'une jetée et de deux écluses, aux Rapides Culbute, sur la Rivière Ottawa. On peut voir les plans et devis, à ce bureau et au bureau du Canal Lachine, Montréal, où des blancs de soumission seront fournis.

Toutes les soumissions devront être faites sur des blancs, et à chaque soumission devront être ap; osées les signatures de deux personnes responsables et solvables, résidant dans la puissance et veulant se porter gurants du parfait accomplissement du contrat.

Le département ne s'oblige pas cependant à accen-

Le département ne s'oblige pas cependant à accep-ter la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,

Département des Travaux Publics, } Ottawa, 27 Juin, 1873.

#### Loterie Ville-Marie,

Le jour du tirage a été fixé au ler août prochain.

Je prie en conséquence ceux qui ont des billets en mains pour vendre tant à la ville qu'à la campagne, de vouloir bien faire leur rapport d'ici au 25 juillet courant, afin de donner le temps de préparer la liste pour le tirage.

Permet'ez-moi de vous informer que le prix de \$10.000 de la loterie de St. Jean. N. B., ainsi que plusieurs antres prix ont été gagnés par des personnes de cette ville.

Ceux qui veulent sarticiper au tirage doivent s'empresser de prendre des billets, it y en a à vendre dans les pharmacies et chez les Agents de journaux ainsi qu'à différents endroits de la ville et au bureau du soussigné, No. 5, Rue St. Sacrement.

Q. H. Dimesyn.

G. H. DUMESNIL Montréal, 1er Juillet 1873.

F. BRAUN,

482-b

#### Ville-Marie. Loterie

Dans le but de venir en aide à différentes Institutions Religieuses.

# 32,000 BILLETS A \$1.00 Chaque.

Prix.	Valeur.
Une propriété [Rue du Bassin, Montréal]	
Deux lots de terre [Rue St. Denis et Tan-	5 <b>,000 00</b>
n-ries   \$700 chaque	1,400 00
Huit lots de terre [Chemin Ste. Cathe-	•
rine] \$300 chaque	<b>2,400</b> 00
\$150 chaque	7,200 00
Un prix en Or de mille piastres	1,000 00
Ulfiquante prix de 850 chaque.	2,500 00
Cent prix de \$5 chaque.  Deux cents prix de \$3 chaque.	500 00
Six cents prix de \$1 chaque	600 00 600 00
_	
Mille dix prix valant\$	21,200 00
DONS:	
1-A l'Evêque de Montréal, pour venir en	
aide à la construction de la cathédrale. 2—Pour venir en aide à la construction de	2,000 00
la chapelle de NDame de Lourdes	1,000 00
3 Aux Dauvres (Société St. Vincent de	1,000 00

Mille dix prix valant	\$21,200 00
<del></del>	
DONS:	
1-A l'Evêque de Montréal, pour venir en	
aide à la construction de la cathédrale. 2—Pour venir en aide à la construction de	2,000 00
la chapelle de NDame de Lourdes 3Aux pauvres [Société St. Vincent de	1,000 00
Paull	1,000 00
4-Aux Sœurs du Bon Pasteur	500 00
0-Aux Jesuites	500 00
to—Aux Obiats	500.00
7-Aux Sœurs de la Providence.	500 00
8-Aux Sœurs de la Miséricorde	500 00
9—A la Colonie Piopolis	500 00
·	\$7,000 00

Des Agents responsables sont demandés.

Des Agents responsables sont demandés.

Chaque personne qui vendra dix billers aura le onzieme gratis. Les argents seront déposés entre les mains du Procureur de l'Evêque de Montréal.

Le soussigné devra chaque semaine faire un dépot des argents des Billets vendus et il sera tenu et obligé de publier dans le journal le Nouveau-Monde, le reçu du dépôt accompagné des numéros qui auront été vendus.

La Corporation Episcopale ne sera responsable que des numéros qui auront été ainsi annoncés, accompagné du reçu du dépôt.

Toutes personnes qui auront pris des Billets dont les numéros ne seront pas publiés dans le journal susdit, sont priés d'en prévenir le trésorier sans délai, ain d'éviter toute erreur.

Le tirage sera fait d'après le mode adopté par les Sociétés de Construction et sera surveillé par trois prêtres, et trois laiques en présence du public.

Les proprietés données en prix sont au nom de l'Evéché qui en passera le titre au gagnant aussitat après la loterie, en par le gagnant payant le contrat.

Ceuz qui désirent acquérir des billets pourront le

u contrat.

Ceu z qui désirent acquérir des billets pourront le inice en s'adressant au soussigné.

POUR \$10 ON AURA 11 BILLETS.

20 " etc.

Les lettres adressées au soussigné devront être

G. H. DUMESNIL,
Gérant et Trésorier de la Loterie Ville-Marie,
No. 5, Rue St. Sacrement.
Montréal, 22 janvier.
4-7

### DAY & DEBLOIS

FONDEURS ET MANUFACTURIERS

No. 114 à 120 RUE ANNE, GRIFFINTOWN,

XECUTENT toute espèce d'ouvrages pour hatisse, savoir: Colonres. Corniches, Consolles et fonte pour machinerie faite à ordre. Aussi un assortiment complet d'i viers, Bains. Caps de cheminées, etc. Aussi toute espèce de Patrons. Sulptures et réparations faite à ordre sous le plus court delai, à bas priv. delai, à bas prix.

\$5 à \$20 par jour. Agents demandés! Hommes ou femmes, jeunes et vieux, de toutes les classes peuvent faire plus d'argent avec nous a temps perdu, que dans toute autre branche. Particularités gratuites. Adressez:

G. STINSON & CO., Portland, Maine.

#### GEORGE YON,

MARCHAND DE POELES, GLACIÈRES, RÉFRIGREA-

TEURS : PLOMBIER ET FERBLANTIER. NO. 241, RUE ST. LAURENT, MONTERAL.



G. Y. a maintenant en mains un assortiment très-considérable de Poèles de cuisine pour bois e-charbon, de toutes les grandeurs, depuis No. 6 jus-qu'à No. 10; il y en a pour tous les goûts et à la por-tée de toutes les bourses.

tée de toutes les bourses.

L'assortiment de glacières est aussi bien varié et à des prix très modérés.

Toutes sortes d'ustensile nécessaire pour l'usage de la maison. Toute commande concernant les lignes de plombage et de ferblanterie seront exécutees avec soins et promptitude.

Une visite est respectueusement sollicitée avant d'acheter ailleurs.

4-13 x.

#### ALLEMANDE, POUDRE

SURNOMMEE

# THE COOK'S FRIEND

NE FAILLIT JAMAIS, ET EST VENDUE CHEZ TOUS LES EPICIERS RESPECTABLES. 3-38 ss.

# ARTICLES POUR LA SAISON.

BAINS. GLACIERES, SABOTIERES, COUVERTS EN FIL DE FER. POTS ET VASES DOUR Eau à la glace, Casse-GLACE, etc., etc.

Aussi:

Couchettes en fer, Corniches et ornements de Rideaux, Fouets Brevetés pour la crême et les œufs, ustensils de cuisine améliorés.

L. J. A. SURVEYER.

524, Rue Craio,-(Enseigne du Cadenas d'or.) 4-24

## KAMOURASKA, KAMOURASKA.

ES TOURISTES désirant retenir, pour la saison des Bains. un MAGNIFIQUE LOGFMENT, pouvant recevoir une famille nombreuse. situé à proximité du Bureau de Poste et du Bureau de Télégraphe à Kamouraska, sont priés de s'adresser à ES TOURISTES désirant retenir, pour la

JOS. G. PELLETIER, N. P.

Kamouraska, 19 Mai 1873.

# "THE CANADIAN PATENT OFFICE RECORD AND ME-CHANICS' MAGAZINE.

LE SOUSSIGNÉ vient de commencer la publication, en langue anglaise, d'une revue mensuelle, portant le titre ci-dessus, destinée spécialement à faire connaître, au moyen de dessins et de spécifications les nouveaux brevets accordés par le Bureau des Patentes à Ottowa. Cette revue, publicé sous le contrôle immédiat et avec la sanction de l'Honorable Commissaire des Brevets pour la Puissance du Canada est appelée à faire un bien immense parmi les classes ouvières et industrielles, et devrait se trouver entre les mains de tous ceux qui ont à cœur le progrès des arts et des sciences en ce pays. C'est une publication éminemment utile à tous: aux Inventeurs, aux Artisans, aux Manufacturiers, aux Entrepreneurs, aux Apothicaires et Pharmaciens. aux Agriculteurs.

La partie officielle ayant pour titre: "The Canadian Patent Office Record." se compose de 1ê à 32 pages de dessins et spécifications des inventions brevetées à Ottawa: l'autre partie, non-officielle et qui est comme le complément de la première, est intitulée: "The Mechanics' Magazine." comprend 32 pages d'articles et nouvelles scientifiques et industriels, illustrés à l'aide des procédés spéciaux à ma maison.

Le prix d'abonnement n'est que \$1.50 par année, E SOUSSIGNÉ vient de commencer la

triels, illustres a l'aide des productions de la finalism.

Le prix d'abonnement n'est que \$1.50 par année, payable invariablement d'avance. Pour cette baratelle on aura à la fin de l'année un magnifique volume de 600 à 650 pages de matières instructives et intéressantes sur les arts et métiers.

Des numéros specimens sont fournis gratis sur demande

GEO. E. DESBARATS, Editeur-Propriétaire.

COURS ELEMENTAIRE

# BOTANIQUE

# FLORE DU CANADA

A L'USAGE DES MAISONS D'ÉDUCATION

## L'ABBÉ J. MOYEN,

PROFESSEUR DE SCIENCES NATURELLES, AU COL-LÉGE DE MONTRÉAL.

1 Volume in-8 de 334 pages et de 46 planches. Prix: Cartonné, \$1.20. -\$12.00 la douzaine. Le Cours Elémentaire seul, (62 ps. et 31 planches.)

Cartonné, \$0.40.—\$4.00 la douzaine. En vente aux bureaux de L'Opinion Publique No. 1. Côte de la Place d'Armes, Montréal, et ches tous les libraires du Canada.

## Compagnie pour les Pianos, de New-York et Boston.

432, RUE NOTRE-DAME, MONTREAL,
CEULS AGENTS pour les Pianos célèbres
de HALLET, DAVIS & CIE., BOSTON E.-U.;
les pianos de W. H. JEWHTT & CIE., BOSTON E.-U.;
les orgues de chapelle et de salon de GEO.
WOOD & CIE., BOSTON, E. U; et les pianos bien
connus de WEBER & CIE., garantis pour cinq ans.
THOMAS A. HAINES, gérant.
Assortiment sp lendide de Pianos et Orgues.
Pianos à louer,
Pianos à louer,
Réparations faites convenablement.
Pianos vendus par versements.
Pianos vendus par versements.
Pianos vendus avec termes faciles.
Rappelez-vous l'endroit, 432, RUE NOTER-DAME,
porte voisine de la "Maison des Récollets."
Les instruments à meilleur marché dans Montréal.
3-44zz

pour cent.

DEPARTEMENT DES DOUANES. Ottawa, 5 avril, 1873.
L'ESCOMPTE AUTORISE sur les EN VOIS
AMERICAINS, jusqu'à nouvel ordre, sera de 15
poursent.

R. S. M. BOUCHETTE, Com' lissaire des Douanes. tf

### SIROP DE GOMME D'EPINETTE ROUGE DE GRAY.

ES effets de la Gomme d'Epitette Rouge dans les maladies des Poumons et de Gorge, tel que la Toux, le Rhume, l'Asthme, la Bronchite etc., sont vraiment étonnants. Dans cette préparation, toutes les excellentes prepriétés de la Gomme y sont soigneusement gardées.

Prix: 25 centins par bouteille. A vendre chez tous les principaux pharmaciens du Canada. En gros et en détail ches le préparateur HENRY R. GRAY PHARMACIEN,

144 Rue St. Laurent,

(Etabli en 1859.)

(Etabli en 1859.)

## "The Canadian Illustrated News" Journal Hebdomadaire

De Chronique, Littérature, Science et Art, Agri-culture et Mécanique, Modes et Amusements, Publié tous les Samedis à Montréal, Canada, Par GEORGE E. DESBARATS.

### CLUBS.

Chaque Club de cinq souscripteurs qui nous enverra \$20, aura droit à six copies pour l'année.
Les abonnés de Montréal recevront leur journal à domicile.
Port: 5 centins par trois mois, payables d'avance par les abonnes, à leurs bureaux de poste respectifs.
Les remises d'argett par un mandat de Poste ou par lettre enregistree, seront aux risques de l'Editeur.

On recevra des annonces, en petit nombre, au taux de 15 centins la ligne, payable d'avance.

AGENCE GENERALE: 1--COTE DE LA PLACE D'ARMES--1 BUREAU DE PUBLICATION ET ATELIERS :

319-RUE ST. ANTOINE-319 MONTREAL.

D. NORMANDIN, RELIEUR, REGLEUR ET
MANUFACTUREUR DE LIVRES BLANCS.



## "L'OPINION PUBLIQUE."

Journal Politique et Litteraire Publié tous les Jeudis à Montréal, Canada, Par GEORGE E. DESBARATS & CIE.

 ABONNEMENT.
 \$3.00 par annés.

 Aux Etats-Unis.
 3.50

 Par numéro.
 7 Centins.

Envois par lettres enrégistrées ou par ordre suf le Bureau de Poste au risque des propriétaires du Annonces: 10 Centins la ligne pour chaque inser-

Tous ceux qui ne renverront pas le journal seront onsidérés comme abonnés.
On ne recevra pas d'abonnement pour moins de x mois.
Tout semestre commencé co relien carier.

On ne recevra pas d'abonnement pour moins de six mois.

Tout semestre commencé se paie en entier.

Pour discontinuer son abonnement il faut en donner avis au moins quinze jours d'avance, au bureau de l'administration, No. 1. Côte de la Place d'Armés.

L'agent collecteur et les porteurs ne sont pas autorisés à recevoir de désabonnements.

Lorsqu'un abonné change de demeure il doit en donner avis huit jours d'avance.

Si l'abonné ne reçoit pas son journal il est requis de porter plainte immédiatement à l'administration.

Les frais de Poste sur les Publications hebdoma-daires ne sont que de 5 centins par trois mois, payables d'ayance au bureau de Poste de l'abonné. Le manque d'attention à ce détail, entraînerait une dépense de 2 centins qu'il faudrait payer sur chaque numéro. FRAIS DE POSTE-ATTENTION!

Les journaux qui voudront bien échanger avec nous, ainsi que toutes lettres se rapportant à la rédaction. devront être adressés à L'OPINION PUBLIQUE ou aux Rédacteurs, No. 1, Côte de la Place d'Armes, Montréal.

Toute let're d'affaires devra être adressée à GEORGE E. DESBARATS, seul chargé de l'administration du journal.

Imprime et publié par G. E. DESEARATS, 1, Côte de la Place d'Armes, et 319 Rue St. Antoine, Montréal, Canada.